# VIII.

# BUDGET

DŲ

# MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

POUR L'EXERCICE 1881.

En proposant, à cette époque de l'année, le projet de Budget de 1881, le Département des Travaux publics obéit à une prescription formelle de la loi sur la comptabilité de l'État, qui exige la présentation des Budgets dix mois au moins avant l'ouverture de l'exercice auquel ils se rapportent. Mais la Législature n'ayant pas encore délibéré sur le projet de Budget de 1880, et la nature même des services ressortissant au Ministère des Travaux publics rendant impossible une appréciation exacte de leurs besoins, près d'une année d'avance, il se conçoit que les prévisions de dépenses à faire en 1881 n'ont pu être établies que très-approximativement pour certains services; que, pour d'autres, notamment pour l'administration des chemins de fer et pour celle des postes et des télégraphes, il a paru convenable de se borner à prévoir le complément des crédits demandés au projet de Budget de 1880; que, pour tous enfin, le montant des crédits n'a été fixé que sous la réserve de les soumettre à une sérieuse revision quand les besoins de 1881 et les faits accomplis en 1880 pourront être mieux appréciés.

il présente une diminution de fr.	4,575	»
dont le montant total est de	86,255,168	»
la Législature, avec les amendements qui y sont proposés et		
Comparé à celui de 1880, tel qu'il est actuellement soumis à		
semble à	86,250,593	<b>&gt;&gt;</b>
Tel qu'il a été arrêté ainsi, le projet de Budget de 1881 s'él	eve dans son	en-

Cette diminution est le résultat final des différences que fait ressortir le tableau ci-après :

[No 91.]

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

	PROJET I	36'P 1116 W118W: 86'P		ERENCE ot de 1881.	
SERVICES.	de 1880.	de 1881.	AUGMENTATION,	DIMINUTION.	
Administration centrale	723,630	708,630	77	15,000	
Ponts et chaussées	11,242,458	11,237,983	υ	4,475	
Mines,	427,410	445,910	17,800		
Chemins de fer	60,207,807	60,204,907	v	2,900	
Postes et télégraphes	10,532,293	10,552,293	e e	<b>D</b>	
Marine	5,168,870	3,168,870	и	ø.	
Commissions	12,200	12,200	ກ	æ	
Traitements de disponibilité,	74,000	74,000	n	•	
Pensions	19,000	19,000	a	υ	
Secours	29,500	29,500	и	*	
Dépenses imprévues	18,000	18,000	¢	υ	
Totaux. ,fr.	86,255,168	86,250,593	17,800	22,375	
	Diminutio	on , fr.	4,5	75	

Il ne reste pour le moment qu'à expliquer les propositions budgétaires concernant les services des ponts et chaussées et des mines.

## CHAPITRE II.

PONTS ET CHAUSSÉES. - BATIMENTS CIVILS.

2. SECTION. - BATIMENTS CIVILS.

Art. 10. — Travaux extraordinaires d'amélioration et de restauration, etc.

Crédit demandé: 321,000 francs.

Ce crédit est inférieur de 131,000 francs à celui qui est proposé au Budget de 1880; mais les travaux extraordinaires à exécuter aux bâtiments civils variant nécessairement, chaque année, soit quant à leur nature, soit quant à l'importance des crédits demandés, il est nécessaire de faire connaître ici la destination du crédit de 321,000 francs pétitionné pour 1880. Voici le détail des travaux projetés:

 $[N_0 \ 91.]$  (250)

#### NOTE PRÉLIMINAIRE.

A. - Musées. - Bibliothèque royale et Palais de l'Industrie. - Musée Wiertz.

Crédit demandé: 496,000 francs.

Ce crédit, inférieur de 14,000 francs à celui qui est demandé pour 1880, est nécessaire pour achever les travaux de réparation que réclament ces divers bâtiments de l'État.

B. - Bâtiments et dépendances du Jardin botanique, à Bruxelles.

Crédit demandé: 30,000 francs.

Un crédit de 67,000 francs est demandé au Budget de 1880 pour les travaux à faire à ces bâtiments. Celui de 30,000 francs qui est proposé au Budget de 1881 est nécessaire pour les continuer pendant cette année.

C. — Travaux extraordinaires d'amélioration et de restauration à exécuter à divers bâtiments civils, à Bruxelles et dans les provinces.

Crédit demandé: 40,000 francs.

Ce crédit est indispensable, notamment pour l'exécution de travaux de grosse réparation des toitures et gouttières de plusieurs hôtels et bâtiments de l'État.

D. - Établissement de paratonnerres.

Crédit demandé: 30,000 francs.

Divers bâtiments civils, et notamment les nouveaux bâtiments construits pour l'agrandissement des Ministères et pour l'habitation du directeur du Conservatoire royal de musique, ainsi que les ateliers du Moniteur, ne sont pas encore pourvus de paratonnerres. Le crédit de 30,000 francs permettra d'en établir sur une partie de ces bâtiments.

E. - Acquisition d'appareils extincteurs d'incendie.

Somme demandée: 25,000 francs.

Un crédit de 55,000 francs a été alloué au Budget de 1878 pour l'achat d'appareils de l'espèce, qui ont été placés dans les hôtels ministériels, les

musées, le palais de la Nation, etc. La somme de 25,000 francs est destinée à en pourvoir également certains autres bâtiments civils sîtués à Bruxelles et dans les provinces.

5° ET 4° SECTIONS. — SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE ET DES POLDERS; — DES PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.

Le tableau ci-dessous fait ressortir les différences que présentent les allocations demandées pour 1880 et pour 1881, par catégories de travaux et de services:

į į	MONTANT D	ES CRÉDITS.	DIFFÉ pour	RENCE
désignation des crédits.	1884.	1880.	En plus.	En moius,
Travaux d'entretien ordinaire des canaux et rivières	857;750	855,150	2,600	α
— extraordinaire des canaux et rivières .	1,176,450	1,179,950	,	2,600
- d'amélioration des canaux et rivières	500,300	550,150	150,150	»
Plantations	25,000	25,000	n	a
Bacs et bateaux de passage	<b>55,000</b>	35,000	ů	n
Travaux d'entretien ordinaire des ports, côtes, phares et fanaux	564,500	364,500	ภ	•
Travaux d'entretien extraordinaire des ports, côtes, phares et fanaux.	528,500	452,000	76,500	
Travaux d'amélioration des ports, côtes et fanaux	420,000	525,800		105,800
Totaux fr.	3,907,500	5,786,650	229,250	108,400
	AUGHENTAT	oa fr.	120	,850

Les crédits des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> sections se résument donc en une augmentation de 120,850 francs, qui se subdivise de la manière suivante :

	AUGMENTA- TIONS,	DIMINUTIONS.
Travaux d'amélioration des canaux et rivières	150,150	»
— d'entretien ordinaire et extraordinaire des ports, côtes, phares et fanaux	76,500	»
— d'amélioration des ports, côtes, phares et fanaux ,	*	105,800
TOIAUX	226,650	105,800
AUGMENTATION FINALE comme ci-dessus, fr.	120	0,850

## ART. 11. — Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire.

## BASSIN DE LA MEUSE.

## A. — Meuse.

A. — mease.	Charges ordin	naires	s Charges extraordia.			
	et permanen		et temporaires			
1º Travaux d'entretien ordinaire et extraor-	Winning.					
dinaire des ouvrages d'art, digues, chemins de						
halage, etc., dragages et enlèvement d'atterris-						
sements, dans la province de Namur fr.	15,000	<b>)</b> )	$45,\!000$	))		
2º Travaux analogues dans la province de						
Liége	126,000	<b>)</b> )	5,000	))		
3º Substitution d'une seule arche aux deux			, ,			
arches de gauche du pont de Huy, réparations						
à effectuer à ce pont et construction d'un mur						
de quai. Ce pont est, pour la navigation, une						
cause de danger qu'il importe de faire dispa-			180 060			
raître.	<b>»</b>		150,000	>>		
4º Travaux d'entretien ordinaire du chemin						
de halage et des ouvrages de défense de la rive	20.222					
gauche, dans la province de Limbourg	20,000	<b>)</b> )	»			
B. — Rivière et canal de l'Ourthe.						
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi-						
naire, dragages	8,500	))	43,000	))		
C. — Gileppe.						
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi-						
naire du barrage et de ses accessoires	2,000	»	<b>48,000</b>	))		
D. — Canal de Liége à Maestricht et embranchement						
vers la Meuse, à Visé.						
1º Travaux d'entretien ordinaire et extraor-						
dinaire, tant en Belgique que dans les Pays-						
Bas	36,000	»	«			
	and Non	_	001.000			
A reporter fr.	207,500	))	$261,\!000$	>>		

	Charges ordinaires et permanentes.		Charges extraor et temporaire	din. s.
Report fr.	207,500	»	261,000	
2º Grosses réparations des ouvrages d'art, entretien extraordinaire du chemin de halage et des berges du canal, dragages, renouvellement des portes d'aval de l'écluse d'Harcourt	))		63,000	»
E. — Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.				
1º Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire; dragages et entretien des planta- tions	35,000	»	· <b>20</b> ,000	,,
F. — Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut.				
1re SECTION.				
1º Travaux d'entretien ordinaire, dévase- ments	18,000	<b>»</b>	<b>)</b>	
2mc SECTION.				
2º Travaux d'entretien ordinaire	25,000	"	<b>»</b>	
5me SECTION.				
3° Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire	<b>55,000</b>	"	"	
entre l'État et la ville d'Anvers, selon la conven- tion des 16 et 26 août 1858. Part de l'État 5° Entretien des maçonneries, pavages, etc,	3,600	»	"	
des musoirs de l'écluse du Kattendyk et dévase- ment du chenal d'accès à l'Escaut	24,000	n	»	
un pont métallique, du pont-tournant, n° 12, établi à Wyneghem	<b>)</b> )		17,000	n
7º Consolidation des murs en aile du siphon du Tappelbeek			6,500	<b>»</b>
A REPORTER fr.	348,100	»	367,500	»

	Charges ordinaires et permanentes.		Charges ordinaires Charges extraoret permanentes. et temporaire			d in. i.
REPORT fr.	348,400	'n	367,500	))		
G. — Canal d'embranchement vers le camp de Beverloo.						
Travaux d'entretien ordinaire, dévasements .	8,000	))	<b>)</b> )			
II. — Canal d'embranchement vers Hasselt.						
Travaux d'entretien ordinaire, dévasements .	26,000	n	n			
I. — Canal d'embranchement vers Turnhout.						
Travaux d'entretien ordinaire	6,600	"	v			
J. — Canal de Turnhout à Anvers, par Saint-Job in 't Goor.						
Travaux d'entretien ordinaire fr.	15.000	<b>)</b> )	))			
K. — Sambre canalisée.						
PROVINCE DE HAINAUT.						
1º Travaux d'entretien ordinaire	80,000	<b>»</b>	25,000	<b>)</b> )		
PROVINCE DE NAMUR.						
3º Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire, travaux de curage et de dragage, etc	5,200	))	25,000	»		
L. — Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements.						
1º Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire, dragages, curages, alimentation par machines à vapeur; fonctionnement du brise- glace et entretien des plantations	65,000	))	ъ			
de service et des enrochements, perrés, etc	>>		65,000	<b>)</b> )		
A REPORTER fr.	553,900	»	480,500	»		

	Charges ordin ot permanen	aires les.	Charges extraor et temporaire	din.
REPORT fr.	555,900	))	480,500	<b>»</b>
BASSIN DE L'ESCAUT.				
M. — Escaut.				
PROVINGE DE HAINAUT.				
1º Travaux d'entretien ordinaire	10,000	))	))	
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.		,		
2º Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire, grosses réparations, dévasements	15,800	»	22,000	<b>&gt;&gt;</b>
PROVINCE D'ANVERS.				
3º Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire	25,000	))	»	
4º Renouvellement d'une partie de la char- pente supérieure des embarcadères des quais du Rhin et du Kattendyk, à Anvers	))		6,000	'n
N. — Canal de Mons à Condé.				
1º Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire, grosses réparations, dragage, et faucar- dage de la cunette du canal	45,000 "	»	15,000	» »
de cinq portes d'écluses.	))		15,000	»
O. — Canal de Pommerœul à Antoing.				
1º Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire, grosses réparations, alimentation par machine à vapeur, dragages	14,400	»	12,000	»
A reporter fr.	634,100	1)	<b>572</b> ,500 65	<b>)</b> )

•	Charges ordinaires et permanentes.		Charges extraor et temporaire	din. s.
Report fr.	654.100	<b>)</b> )	<b>572</b> .500	))
P. — Lys.				
PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.				
1º Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire qui sont à la charge de la Belgique 2º Entretien ordinaire et extraordinaire des ponts établis sur la partie mitoyenne entre la Belgique et la France (part incombant à la Bel-	9,600	>>	9,000	))
gique)	300	<b>)</b> )	150	<b>3</b> )
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.				
5º Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, dévasements éventuels, grosses réparations, etc	10,500	»	27,000	<b>)</b> )
mer du Nord.				
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.	ř			
<ul> <li>1º Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, consolidation des berges, dévasements.</li> <li>2º Reconstruction du portique de la trappe</li> </ul>	10,000	»	12,800	<b>»</b>
et des deux travées latérales du pont-levis de Nevele et exhaussement des abords de ce pont.	))		35,000	<b>)</b> )
3º Reconstruction du portique et de la trappe du pont-levis de Landegem			12,000	))
4º Reconstruction de l'estacade de garde éta- blie à l'origine de la dérivation du siphon de Schipdonck	n		2,500	))
PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.				
5º Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire, dévasements	20,000	»	10,000	")
A reporter , fr.	684,500	»	680,930	<b>)</b> )

	Charges ordinaires et permanentes.		Charges ordinaires Char et permanentes. et		Charges extraordin.		
Report fr.	684,500	<b>»</b>	680,950	<b>)</b> )			
R. — Canal de Roulers à la Lys.							
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	8,000	<b>)</b> )	6,000	»			
S. — Canal de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand.							
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.							
1º Travaux d'entretien ordinaire	10,000	<b>»</b>	<b>)</b> )				
2º Travaux d'entretien extraordinaire, conso- lidation des berges, dévasements.  5º Reconstruction, pour cause de vétusté, de	n		50,000	<b>&gt;&gt;</b>			
la partie mobile du pont dit : de la maison de force, à Gand	»		30,000	'n			
PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.							
4º Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire	18,000	))	10,000	»			
5° Réparation des quais dans la traverse de la ville de Bruges (part de l'État) 6° Continuation des travaux de remplacement,	"		2,000	<b>)</b> >			
par des garde-corps composés de bornes en pierre de taille et de lisses en fer, des garde-							
corps en bois existant le long de la partie du canal qui contourne la ville de Bruges	))		10,000	<b>»</b>			
7º Renouvellement partiel du pavage du chemin de halage de ladite partie du canal	»		10,000	"			
T. — Canal d'écoulement des eaux du sud de Bruges.							
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire.	3,000	<b>»</b>	4,000	<b>)</b> )			
A REPORTER fr.	723,500	»	802,950 66	"			

	Charges ordinaires et permanentes.		Charges extraor et temporaire	rdin es.
REPORT fr.	723,500	<b>))</b>	802,950	<b>»</b>
U. — Canal de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France, et canal d'écoulement dit de Langeleed.				
1º Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire, grosses réparations	6,000	<b>)</b> )	2,000	<b>)</b> )
de Snaeskerke et de Slype.  Ces ouvrages d'art sont en mauvais état et doivent être reconstruits.  3º Recreusement de la rigole d'alimentation	»		87,000	<b>)</b> )
du Furnes-Ambacht qui se jette dans la nou- velle branche du canal de Furnes, près de Nieuport, et établissement de revêtements en briques, pour la consolidation des talus fr.	>>		6,000	<b>&gt;&gt;</b>
V Canal de Gand à Terneuzen.				
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	16,000	))	12,000	<b>3</b> )
W. — Canal de Selzaete à la mer du Nord.				
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.				
4° Travaux d'entretien ordinaire et extra- ordinaire, dévasement, renouvellement, pour cause de vétusté, de quatre paires de portes busquées du pont écluse de Steenenschuer, à Watervliet	7,500	»	45,000	<b>)</b> )
PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.				
2º Travaux d'entretien ordinaire et extra- ordinaire	22,000	»	16,000	<b>)</b> )
gement à l'un des aides-éclusiers de l'écluse ma- ritime de Heyst	<b>)</b> )		12,500	))
A reporter fr.	775,000	 »	951,450	<b>»</b>

	Charges ordinaires et permanentes.		Charges extraor et temporaire	din.
Report fr.	775,000	<b>)</b> )	951,450	))
Le crédit pour l'entretien du canal de Selzacte à la mer du Nord est demandé, comme précédemment, sous la réserve du droit de répétition de l'État à charge des provinces des deux Flandres (voir notamment pages 420 et 421 de la note préliminaire au projet de Budget de l'exercice 1865).				
X Canaux le Moervaert et la Zuidleede.				
1º Travaux d'entretien ordinaire	<b>3,500</b> °°	<b>»</b>	" 10,000	»
Y. — Durme.				
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	900	<b>&gt;</b> )	1,000	»
Z. — Dendre.				
Entretien des plantations situées entre Alost et Termonde, et des ouvrages militaires établis entre l'écluse de décharge sous le chemin de halage et le batardeau de Quintje à Termonde; Entretien du nouveau barrage éclusé de Termonde et de ses dépendances, et de la Dendre dans la traverse de Termonde; dragages	3,000	<b>»</b>	<b>»</b>	
A'. — Rupel.				
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	5,000	»	<b>»</b>	
1º Entretien des ouvrages d'art établis aux frais de l'État	2,000	<b>)</b> 1	>>	
A REPORTER fr.	789,400	))	962,450	»

	Charges ordinaires ot permanentes. Charges extruordinates et temporaires.			lin.
Report fr.	789,400	))	962,450	ນ
Loyer de la maison habitée par l'éclusier de Vilvorde	<b>3</b> 50	<b>)</b> )	<b>»</b>	
C'. — Dyle et Demer.		,		
Travaux d'entretien ordinaire	29,000	>>	,,	
D'. — Petite Nèthe canalisée.				
1º Travaux d'entretien ordinaire	17,000 »	»	200,000	V
E'. — Grande Nethe.				
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	12,000	»	8,000	))
BASSIN DE L'YSER.				
$\mathbf{F}'$ . $\longrightarrow Yser$ .				
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	10,000	31	6,000	»
Totaux fr.	857,750	»	1,176,450	»
Total des sommes demandées pour travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et les dépenses d'exploitation des canaux et rivières. fr.	2,0	34,2	<b>200</b> »	

8,000 »

145,000 »

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

#### TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES CANAUX ET RIVIÈRES.

Les crédits pétitionnés au projet de Budget de 1881 pour l'exécution des travaux d'amélioration aux canaux et rivières, se répartissent comme il suit :

#### BASSIN DE LA MEUSE.

ART. 12. - Meuse.

Somme demandée: 143,000 francs.

Cette somme se subdivisc de la manière suivante :

#### PROVINCE DE NAMUR.

1º Travaux de pavages, d'empierrements et d'amélioration des halage; création de nouveaux rivages; amélioration des ports et rants	ivages ex	is-
PROVINCE DE LIÉGE.		
2º Travaux divers d'amélioration consistant notamment en empierrement de parties du chemin de halage; construction de rampes d'abordage, de perrés et établissement de pilots d'amarre, garde-corps, etc	45,000	»
PROVINCE DE LIMBOURG.		
3º Travaux d'amélioration à exécuter à frais communs avec les Pays-Bas; amélioration de chemins de halage, bermes, et travaux divers d'amélioration	20,000	»

Les gardes-canal sont logés dans des maisons construites par l'État. Il convient de loger également le garde-Meuse dans une maison à construire par l'État.

TOTAL. . . . fr.

4º Construction d'une maison de garde-rivière. . .

ART. 13. - Rivière et canal de l'Ourthe.

Somme demandée: 14,000 francs.

Cette somme est destinée à des travaux d'amélioration du chemin de halage, de construction de perrés en aval du pont de Tilff, à des dragages, pour rapprocher la passe navigable du chemin de halage, à l'écluse n° 3, à Angleur, et à des ouvrages divers d'amélioration.

Arr. 14. — Canal de Liége à Maestricht et embranchement vers la Meuse à Visé.

Somme demandée: 12,000 francs.

Cette somme est destinée à des travaux de construction de bordages avec remplissage en moellons pour la défense des berges, à l'établissement de garde-corps, de pavages et à des travaux divers d'amélioration.

ART. 15. — Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.

Somme demandée: 10,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de travaux de renforcement des contre-digues, travaux divers d'amélioration.

ART. 16. — Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut.

Somme demandée: 11,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration et à la construction d'une annexe à la maison éclusière nº 4 à Wyneghem.

L'éclusier est chargé de la perception des droits de navigation; ce service est important et exige l'installation d'un bureau.

Art. 17. — Canal d'embranchement vers le camp de Beverloo.

Somme demandée: 3,000 francs.

Cette somme est destinée à la consolidation des digues et contre-digues, et à l'exécution de travaux secondaires d'amélioration.

( 263 ) [No 91.]

## NOTE PRELIMINAIRE.

## Art. 18. — Canal d'embranchement vers Hasselt.

Somme demandée: 40,000 francs.

Cette somme est destinée à renforcer les digues et contre-digues du canal, travaux secondaires d'amélioration.

Art. 19. — Sambre canalisée.

Somme demandée : 22,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

#### PROVINCE DE HAINAUT.

Ce batardeau est devenu inutile depuis le comblement du fossé. Son entretien est coûteux. La construction du mur de quai est indispensable pour compléter la canalisation dans la traverse de Charleroi.

#### PROVINCE DE NAMUR.

Total. . . fr. 22,000 »

Art. 20. — Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements.

Somme demandée: 25,000 francs.

Cette somme est destinée à l'élargissement et l'établissement de pavages aux abords des écluses et des ponts, à des empierrement de digues, à la construction d'étages et de dépendances aux maisons éclusières et pontonnières,

à l'établissement de perrés, de garde-corps ainsi qu'à la construction d'un hangar, à Luttre, pour remiser les poutrelles des barrages, des écluses, etc.

BASSIN DE L'ESCAUT.

ART. 21. - Escaut.

Somme demandée: 10,800 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

PROVINCE DE HAINAUT.

Arr. 22. — Canal de Mons à Condé.

Somme demandée: 95,500 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1 Travaux divers d'amélioration fr. 2 Empierrement du chemin de halage	6,000 7,500	» »
3º Construction d'un mur de soutènement le long du quai établi vis-à-vis du bassin d'Herbières	7,000	<b>)</b> )
liorer l'écoulement des eaux de ces rivières entre Mons et la frontière française	75,000	<b>)</b> )
Total fr.	95,500	n

Art. 23. — Canal de Pommerœul à Antoing.

Somme demandée: 3,300 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1º Travaux divers d'amélioration fr. 2º Travaux d'assèchement des caves de la maison éclusière	1,800	>>
nº 4	1,500	"
Total fr.	5,300	))

ART. 24. - Lys.

Somme demandée: 5,800 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

ART. 25. — Canal de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord.

Somme demandée: 20,000 francs.

Cette somme est destiné à l'exécution de travaux pour prolonger le briselames établi sur la jetée ouest du chenal de l'écluse maritime du canal de dérivation de la Lys et pour établir un nouveau brise-lames sur la jetée ouest de l'écluse maritime du canal de Selzaete à la mer du Nord.

Arr. 26. — Canal de Roulers à la Lys.

Somme demandé: 3,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de travaux secondaires d'amélioration.

ART. 27. — Canal de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand.

Somme demandée: 50,000 francs.

## Cette somme se répartit de la manière suivant :

#### PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

le Achat éventuel de terrain pour l'élargissement du chemin de halage du canal de raccordement.	1,500	1)
PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.		
2º Consolidation des berges du canal au moyen de revête- ments en briques. renforcement des digues entre Bruges et Ostende, et travaux divers d'amélioration	10,000	»
3º Travaux de terrassement et de dragage à exécuter pour donner à la partie du canal comprise entre la limite de la province et Bruges sa section normale.	58,500	<b>)</b> )
Total fr.	50,000	<b>»</b>
Management 1 and		

Arr. 28 — Canal de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France, et canal d'écoulement du Langeleed.

Somme demandée: 12,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1º Consolidațion au moyen de rev	vêtements e	n br	iqu	es	de cert	aines part	ies
des talus du canal		•			. fr.	6,000	n
2º Établissement d'embarcadères	pour le ch	arge	eme	ent	et le	•	
déchargement des marchandises .			•	٠		6,000	»
	Total.	•	•		. fr.	12,000	<b>"</b>

Art. 29. - Canal de Gand à Terneuzen.

Somme demandée: 10,000 francs.

Cette somme est destinée à améliorer certaines parties du chemin de halage, qui sont très-sablonneuses et qui ne conservent pas le profil régulier.

Il convient d'y effectuer un empierrement.

ART. 30. - Canaux le Moervaert, la Zuidleede et la Durme.

Somme demandée: 5,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de travaux secondaires d'amélioration.

ART. 51. - Dendre.

Somme demandée: 47,000 francs.

Cette somme est destinée aux travaux à exécuter pour établir la continuité du chemin de halage dans la traverse de Termonde.

ART. 52. — Rupel.

Somme demandée: 2,900 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux d'amélioration, consistant notamment dans la construction de jetées longitudinales, pour relier les épis et provoquer la formation de nouvelles rives et d'un nouvel épi en amont de celui qui existe immédiatement au delà de la courbe d'Heyndonck.

ART. 53. - Dyle et Demer.

Somme demandée : 5,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux d'amélioration.

BASSIN DE L'YSER.

ART. 34. - Yser.

Somme demandée: 12,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1º Travaux d'amélioration du chemin de halage établi sur Furnes-Ambacht	
talus dégradés	6,000 »
m	10.000

Тотац. . . . fr. 12,000 »

1

ART. 35. — Plantations.

Somme demandée: 25,000 francs.

Cette somme, qui est destinée à l'établissement de plantations nouvelles le long des rivières et canaux, est égale à celles allouées, pour le même objet, aux budgets précédents.

ART. 36. — Bacs et bateaux de passaye.

Somme demandée: 35,000 francs.

Cette somme est destinée à l'établissement éventuel de nouveaux passages d'eau, à l'entretien et à l'amélioration de bacs et passages d'eau existants et de leurs dépendances.

Elle est égale à celles allouées, pour le même objet, aux budgets précédents.

#### 4º SECTION. - PORTS ET CÔTES.

ART. 37. — Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux.

Somme demandée: 893,000 francs.

Conformément aux précédents, on croit pouvoir se borner à justifier les allocations pétitionnées pour les travaux d'entretien extraordinaire de quelque importance et qui ne figuraient pas aux budgets antérieurs.

Le crédit pétitionné se répartit de la manière suivante :

A. — Port d'Ostende.	Charges ordina		Charges extraordin
1º Travaux d'entretien ordinaire et extraordi-			
naire de l'avant-port et de l'arrière-port fr. 2º Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire de l'écluse des bassins de commerce, moitié à charge de l'État, moitié à charge de la ville d'Os- tende, aux termes de l'arrêté royal du 6 juin 1821	70,000	))	»
(part de l'État)	1,000	»	
venir aux ouvrages du port par suite d'ouragans.	10,000	»	»
A reporter fr.	81,000	))	<b>»</b>

	Charges ordinaires et permanentes.		Charges extraore	din. s.
REPORT fr.	81,000	))	»	
4º Dragage de l'avant-port	50,000	))	))	
rière-port, et travaux d'entretien extraordinaire à cette écluse	n		5,000	»
briques	»		100,000	»
B. — Port de Nieuport.				
1º Travaux d'entretien ordinaire 2º Dragage à effectuer dans le chenal entre les écluses d'évacuation et le long pont	<b>45,000</b>	<b>3</b> )	50,000	))
5º Continuation des travaux de reconstruc- tion en maçonnerie de briques au mortier de ciment, d'une partie de la jetée basse établie à l'estacade ouest du chenal du port Ces travaux formeront la continuation de ceux pour l'exécution desquels des crédits ont été al-	))		50,000	<b>»</b>
loués aux budgets précédents.  4º Reconstruction en moellons de la dernière partie de la jetée basse de l'estacade d'est. fr.  5º Renouvellement, pour cause de vétusté, des	),	ì	50,000	<b>»</b>
portes d'Ebbe amont, et grosses réparations aux autres portes de l'écluse du comte 6º Recreusement du canal de Vlaadsloo. — Il est nécessaire de recreuser ce canal dans l'intérêt	»	-	5,000	<b>»</b>
de l'évacuation des eaux des Wateringues	»		16,500	))
A REPORTER fr.	176,000	<b>)</b> )	276,500	<b>)</b> )

	Charges ordinaires Charges extrao			din. s.
REPORT fr.	176,000	<b>»</b>	276,500	))
C. — Port de refuge de Blankenberghe.				
1º Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire	35,000	Þ	10,000	«
de perrés en moellons et mortier de ciment, en remplacement des revêtements en fascinages établis sur les talus qui limitent le chenal et le bassin d'échouage.	<b>)</b>		50,000	म्ब
5º Continuation des travaux de reconstruc- tion, en maçonnerie de briques et mortier de ciment, des jetées basses établies derrière les	"		30,000	<b>»</b>
estacades du pont	»		60,000	<b>»</b>
suffisante.  D. — Côtes.				
D. Gotto.				
1º Travaux d'entretien	150,000	<b>)</b> )		
ties supérieures des jetées	»		150,000	"
tance suffisante.  Ce țravail a été reconnu nécessaire par la commission instituée pour donner son avis sur les travaux à faire en vue de défendre la côte contre l'action de la mer.				
E. — Phares et fanaux.				
1º Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire des phares et fanaux de la côte de Flan- dre	3,500	))	2,000	<b>»</b>
Total fr.	364,500	 »	528,500	 )}
Total des sommes demandées pour les travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire des ports, côtes, phares et fanaux fr.	893	3,00	0 »	

## TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.

Les sommes demandées pour travaux neufs et d'amélioration aux ports, côtes, phares et fanaux se répartissent comme il suit :

ART. 38. — Port d'Ostende.

Somme demandée: 70,000 francs.

Cette somme est destinée à la construction d'un bâtiment pour le service du pilotage et de la police maritime d'Ostende.

Différentes installations occupées par le service du pilotage sont disséminées autour de l'ancien phare. Elles doivent disparaître prochainement pour dégager complétement le terre-plein de la grande digue de mer.

Il convient dans l'intérêt de ce service que les installations soient réunies dans un même bâtiment à proximité de la mer et du port. — Le bâtiment à construire comprendra un hangar pour le bateau de sauvetage, le corps de garde des pilotes, des bureaux pour la sous-inspection du pilotage, pour le receveur des droits du port, pour la police maritime, ainsi qu'une habitation pour le chef des pilotes et pour l'agent préposé au service du feu de l'estacade ouest.

Art. 39. — Port de Nieuport.

Somme demandée: 35,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1º Travaux de pavage neufs à établir le long du quai fr.	10,000	))
Il a été reconnu nécessaire d'élargir le pavage existant le		
long d'une partie du quai d'échouage.		t
2º Construction d'une nouvelle maison éclusière sur le môle		
entre l'écluse d'Ypres et l'écluse du Furnes-Ambacht	25,000	))
Le personnel préposé à la manœuvre des écluses qui ont été		
construites récemment est insuffisant. Il sera augmenté pro-		
chainement. La maison à construire doit servir de logement		
aux nouveaux agents.		
Тотац fr.	35,000	
TOTAL IF,	99,000	"

ART, 40. — Côtes.

Somme demandée: 240,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1º Continuation, dans l'intérêt de la sécurité du littoral, d construction de perrés en maçonnerie, en vue de garantir la cò		
tion envahissante de la mer fr.	90,000	))
2º Travaux de défense des dunes entre Ostende et Maria-		
kerke	75,000	))
5º Pavement des terre-pleins des nouvelles digues con- struites pour la défense des dunes entre Ostende et Maria-	·	
kerke	75,000	»
consolider les perrés et empêcher leur destruction par les		
tempêtes.		
Тотаь fr.	240,000	"

ART. 41. - Phares et fanaux.

Somme demandée: 75,000 francs.

Cette somme est destinée à la construction d'un nouveau phare de 5° ordre à l'est du port de Nieuport.

3° SECTION. - FRAIS D'ÉTUDES ET D'ADJUDICATIONS.

## ART. 45.

Un crédit extraordinaire de 10,000 francs est demandé au projet de budget de 1880 pour la continuation des études relatives au réseau et au régime de notre navigation intérieure, pour lequelles un premier crédit a été voté au budget de 1879. On estime qu'un dernier crédit extraordinaire de 9,000 francs suffira pour achever ces études en 1881.

6º SECTION. - PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES.

qui est sollicité pour 1881 est de 4,175 francs supérieur à celui qui est demandé pour 1880. Cette augmentation se décompose ainsi :

1º Complément du crédit de 1,600 francs, justifié à la page 275 de la Note préliminaire accompagnant le budget de 1880, et destiné au traitement de deux aides-pontonniers attachés à la manœuvre des ponts de Meulestede et du chemin de fer de Gand à Eecloo et à Selzaete, sur le canal de Gand à Ter-		
neuzen	400	<b>)</b> )
2º Traitement d'un pontonnier au pont à établir à l'endroit		
dit: Palingshuyzen, à Gand, sur le canal de Gand à Bruges.	800	))
3º Traitement d'un éclusier et d'un aide-éclusier pour le		
service de la nouvelle écluse de Synghem sur l'Escaut	4,775	<b>»</b>
4º Traitement d'un garde-canal à attacher au canal de		
l'Ourthe pour la surveillance permanente des travaux d'entre-		
tien du canal de l'Ourthe et l'exercice de la police le long de		
cette voie navigable	1,200	))
Total fr.	4,175	))

7º SECTION. - SERVICE DES BATIMENTS CIVILS.

ART. 47. — Traitements, etc., des architectes et autres agents, etc.

Crédit demandé: 72,000 francs.

L'augmentation de 2,500 francs que présente ce crédit sur celui qui figure au budget de 1880, constitue le complément de l'allocation de 10,000 francs, dont la première partie est proposée à ce budget, pour permettre l'exécution de l'arrêté royal du 31 octobre 1879 qui a réorganisé le service des bâtiments civils.

## CHAPITRE III.

#### MINES.

2. SECTION. - PERSONNEL DU CORPS.

ART. 32. - Traitements et indemnités du personnel du corps.

Crédit demandé: 312,000 francs.

Ce crédit est supérieur de 17,800 francs à celui qui est sollicité pour 1880.

# L'augmentation se décompose ainsi:

1° Complément du crédit de 11,200 francs justifié à la page	a	
12 de la note justificative des amendements proposés au budget		
de 1880	2,800	**
2º Nomination de trois nouveaux sous-ingénieurs au traitement moyen de 2,900 francs, plus 500 francs pour frais de		
déplacements, à attacher aux trois districts de surveillance	10,200	))
3º Nomination de trois expéditionnaires au traitement moyen		
de 1,600 francs	4.800	))
Total Égal à l'augmentation fr.	17,800	»

------

## PROJET DE LOI.

# LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous presents et à venir, Salut.

Sur la proposition de notre Ministre des Travaux publics, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

Nous avons arrêté et arrêtons:

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

#### ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Travaux publics pour l'exercice 1881 est fixé à la somme de quatre-vingt-six millions deux cent cinquante mille cinq cent quatre-vingt-treize francs (86,250,595 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Des traitements ou indemnités pour le personnel ne peuvent être prélevés sur les allocations destinées aux salaires ou à des travaux extraordinaires ou spéciaux.

Donné à Bruxelles, le 26 février 1880.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI:

Le Ministre des Travaux puolics, SAINCTELETTE.

> Le Ministre des Finances, Charles GRAUX.

# BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

# POUR L'EXERCICE 1881.

	DÉSIGNATION	CRÉDITS  DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.		
Articles.	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	CHAPITRE I			
1	Traitement du Ministre.	21,000 *	•	
5	— des fonctionnaires et employés	440,500 »	r	
3	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et em- ployés de l'Administration centrale	41,250 »	,	
4	Traitements et salaires des huissiers, messagers, concierges et gens de service	59,900 »	4,580 "	708,630 •
5	Matériel, fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chaussage, éclairage, menues dépenses.	100,000 +	n	
6	Honoraires des avocats en titre du Département	41,600 »	•	
	CHAPITRE II.  PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.			
	Section 4". — Ponts et chaussées.			
7	Entretien ordinaire et amélioration des routes, construction de routes nouvelles et subsides.	<b>4,378,22</b> 8 •	Þ	
8	Travaux de plantation de toute nature le long des routes, à l'exception de ceux compris dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes.	41,000 "	•	
	Section 2. — Bâtiments civils.	,		
9	Entretien et réparation des palais, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État, travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; achat de meubles; loyers; établissement et entretien des squares; acquisitions d'immeubles; objets nécessaires pour les cérémonies et fêtes publiques, etc.	425,000 »	70	
10	Travaux extraordinaires à exécuter à divers bâtiments civils	n	521,000 ×	
	A REPORTER fr.	5,548,478	325,380 •	708,630 •

# BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

No. 1	DÉSIGNATION	CRÉDITS  DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.		
Articles.	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	REPORT fr.	5,548,478 °	325,580 ·	708,650
	Section 3. — Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage et des polders.			
11	Entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'exploitation des canaux et rivières	85 <b>7,</b> 750 »	1,178,450 .	
	TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES CANAUX ET RIVIÈRES.			
	Bassin de la Meuse.		•	
12	Meuse, dans les provinces de Namur, de Liége et de Limbourg.	מ	143,000 "	
15	Rivière et canal de l'Ourthe	ø	14,000 ··	,
14	Canal de Liége à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Yisé.	n	12,000 ,	
15	Canal de Maestricht à Bois-le-Duc	n	10,000 »	
16	— de jonction de la Meuse à l'Escaut		11,000 "	•
17	— d'embranchement vers le camp de Beverloo	W	5,000 "	
18	- vers Hasselt	D	10,000 »	: !
19	Sambre canalisée	u	22,000 -	
20	Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements	ů	25,000 »	
	Bassin de l'Escaut.		1	
21	Escaut	n	10,800 "	
22	Canal de Mons à Condé	×	95,500	
25	— de Pommerœul à Antoing	W	3, <b>50</b> 0 •	
24	Lys	33	5,800 •	
25	Canal de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer de Nord.	,,	20,000 "	
26	— de Roulers à la Lys	n	5,000 »	
27	de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de com- merce, à Gand	n	50,000 »	
28	<ul> <li>de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France et canal d'écoulement du Langelectl</li> </ul>	vi	12,000 =	
29	— de Gand à Terneuzen	n	10,000 "	11,937,985
50	Canaux le Moervaert, la Zuidlede et la Durme	11	5,000 •	( 11) (01) (09)
31	Dendre	υ	17,000 s	
52	Rupel	o	2,9 <b>0</b> 0 "	
55	Dyle et Demer.	n	5,000 »	
54	Yser	n	12, <b>00</b> 0 »	
	A reporter fr.	6,406,228 »	2,002,150 *	11,946,613

## POUR L'EXERCICE 1881.

	DÉSIGNATION	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.		
Articles.	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL '
	Heport fr.	6,406,228 •	2,002,130 °	11,946,613 .
	Plantations.		,	
35	Plantations nouvelles	25,000 »	•	[ <del> </del>
	. Bacs et bateauw de passage.			
36	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances	შ <b>5</b> ,000 ა	•	
	Section 4. — Ports, côtes, phares et fanaux.			
37	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'admi- nistration des ports, côtes, phares et fanaux	56 <b>4</b> ,500 №	528,500 v	
	TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES PORTS, GÔTES, PHARES ET FANAUX.			
38	Port d'Ostende		70,000 -	
<b>5</b> 9	Port de Nieuport.		55,000 ×	
40	Côtes		240,000 2	
41	Phares et fanaux	1)	75,000 »	
	Section წ. — Frais d'études et d'adjudications.	į.	,	
42	Études de projets; frais de levée de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adjudications	45,500 s	10,000 •	
45	Etudes de l'amélioration des conditions de l'exploitation de la navigation intérieure et d'un plan d'ensemble pour l'amélioration et le complément des voies navigables et des ports	Ŋ	9,000 >	
	SECTION 6. — Personnel des ponts et chaussées.			
44	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacements	865,600 v	87,925 •	
45	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et sur- veillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes- canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. Frais divers des jurys d'examen	1,008,807 »	4 <b>4,4</b> 25 »	
<b>4</b> 6	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; mis- sions des élèves-ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil	14,000 »	19	
	Section 7. — Service des bâtiments civils.		<u> </u>	:
47	Traitements et indemnités des architectes et autres agents Frais d'habillement des gardiens de monuments	72,000 °	ъ	
48	Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel, four- nitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage des buieaux, menues dépenses; frais d'adju- dications.	8,0 <b>0</b> 0 »	<b>b</b> /	
	A REPORTER fr.	844,635 •	5,101,978 »	11,946,615 »

# BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

	DÉSIGNATION	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1881.		
Articles.	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temperaires.	TOTAL
,	Report fr.	8,844,635 »	5,101,978 *	11,946,615
	CHAPITRE III.			
	MINES.			
	Section I Personnel du conseil.		!	
49	Personnel du conseil des mines. — Traitements	41,110 »		
50	Frais de route	500 •	•	1
51	— Matériel	1,800 •	v	
	Section 2. — Personnel du corps.			
52	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, et traitements des expéditionnaires adjoints aux ingénieurs	312,000 a	p	•
55	Frais des jurys d'examen du conseil de perfectionnement, et mis- sions des élèves-ingénieurs de l'école spéciale des mines	10,000	a	
54	Confection de la carte générale des mines	•	20,000 »	445,210 .
	Section 5. — Caisses de prévoyance.			
<b>5</b> 5	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des membres de la commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration desdites caisses.	45,000 •	,	
	Section 4. — Impressions, etc.			
56	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; publica- tions de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences	7,000 n	8,000 .	
	CHAPITRE IV.			
	. CHEMINS DE FER.			
	Section 1 <sup>re</sup> . — Services communs.			
57	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	579,480 »	• ;	
58	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois.	120,100 »	*	
59	Matériel et fournitures de bureau pour tous les services	744,240 »	ib-	
60	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'admi- nistration	40,000 »		
61	Secours exceptionnels aux ouvriers qui, par suite de malheurs de famille ou d'autres circonstances, se trouvent dans une position digne d'intérêt.	24,000 °	\$	
6 !	Conférences des chemins de fer belges et frais de conférences inter- ternationales	6,000 »	n	
	A REPORTER. T fr.	10,784,665 »	5,129,978 •	12,501,825

## POUR L'EXERCICE 1881.

	DÉSIGNATION		DITS L'exercice 1881.	
Articles.	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	Report, fr.	10,784,665 •	3,129,978 *	12,391,823 »
	Section 2. — Voice et travaux.			
63	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	1,220,550 »	•	
64	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois.	7,971,592 *	•	
65	Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie	<b>3,4</b> 95,000 »	*	
66	Travaux d'entretien et d'amélioration, outils et ustensiles, objets divers, loyers de locaux.	2,776,845 •	154,000 s	
	Section 3. — Traction et matériel.			
67	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	1,111,070 »	•	
68	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois.	11,925,000 »		
69	Primes d'économie et de régularité	409,300 •	2	60,204,907
70	Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois	3,554,300 »	٥	, ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
71	Entretien, réparation et renouvellement du matériel	7,785,300 »	٥	
	Section 4. — Transports.			
72	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	7,664,960 »	0	
73	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois.	5,214,000	9	
74	Primes pour encourager la marche régulière des convois	530,000 »	ø	
75	Frais d'exploitation	1,617,00 <b>0</b> »	,	
76	Camionnage	1,500,000 n	ā	
77	Pertes et avaries; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer; contentieux.	650,000 »	•	
78	Redevances aux compagnies	<b>30,000</b> »	٠	
	Section 8. — Contrôle des recettes.		,	
79	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	1,200,770		
80	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois	72,600 °	29	
	(Les crédits portés aux articles 87, 63,67,72 et 79, pourront être reu- nis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)			
	CHAPITRE; V.			
	POSTES ET TÉLÉCRAPHES.			
	Section 1" Services communs.			
81	Traitements et indemnités des fonctionnaines et employés	44,900 »	•	
82	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois	4,560 n	D	
	A REPORTER fr.	69,362,212 »	3,285,978 »	72,596,750 • <b>72</b>

# BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

	DESIGNATION	B.	DITS L'exencice 1881.	
Articles	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	Report fr.	69,362,212 •	3,283,978 »	72,596,730 æ
	Section 2. — Posteś.			
83	Traitements et indemnités des sonctionnaires et employés	2,405,815 »	٥	! 
84	Traitements et indomnités des facteurs et autres agents subalternes .	2,977,569 »	•	
85	Transport des dépêches; indemnités à payer aux concessionnaires ou entrepreneurs de lignes régulières de navigation transatlantique, employées, en vertu de conventions ou d'arrangements particuliers, au transport des malles, à titre de minimum de produits garantis, de primes de régularité, de réstitution de droits de pilotage étrangers. (Crédit non limitatif.)	1,311,990 »	n	
86	Indemnités et remboursements du chef des expéditions faites par la poste. (Crédit non limitatéf.)	10,000 »	ń	10,332,293
87	Matériel, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie	717,500 »	b.	10,902,299
88	Part d'intervention de l'Administration dans les frais du bureau international de Berne	3,250 × 1	n	
	Section 3. — Télégraphes.	,	٧.	
89	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	1.703,509 »	D.	
90	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois.	842,200 »	•	
91	Entrelien	510,000 »	N	
92	Part d'intervention dans les frais du bureau international de Berne.	1,000 -	, 33	
	(Les crédits portes aux articles 81, 83 et 89 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)			1
	CHAPITRE VI.			
	MARINE.			
บอ	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	774,721 »	b.	
94	Traitements, salaires, indemnités, frais de route, etc., des agents nommés ou payés à la tâche, à la journée ou par mois; indem-	ŗ		
95	nités à des agents non salariés	184,700 » 1,200,000 »	)) ))	3,168,870 o
96 96	Subsides	47,945		
97	Traction et malériel.	961,504 *	מ	
٠.		,		
	CHAPITRE VII.			
	Section 1". — Commission des procédés nouveaux.			
98	Frais de route et de séjour; Matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc	2,000 »	*	
	A reporter , fr.	82,815,915 »	5,285,978 »	86,097,895 ×

#### POUR L'EXERCICE 1881.

	DÉSIGNATION	CRÉ demandés pour			
Articles.	DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES ordinaires et per- munentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	
	Report' fr.	82,815,915 *	5,285,978 s	86,097,893	
	Section 2. — Commission des Annales des travaux publics.			•	
99	Frais de route et de séjour.	300 »	*	`	
100	Publication du Recueil, frais de bureau, etc	4,900 u	u	/ } 13,200 »	
	Section 3. — Comité du contentieux.			12,200 1	
101	Jetons de présence des membres et frais accessoires	5,000 »	» *		
	CHAPITRE VIXI.	<b>.</b>			
102	Traitements des fonctionnaires et agents en disponibilité, par mesure générale ou pour un terme illimité	ń	.74 <sub>3</sub> 000 , w	74,000 »	
	CHAPITRE IX.				
103	Pensions: premier terme	19,000 »	n <sub>1</sub> ,	, 19,000 •	
	CHAPITRE X.			1	
104	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, ainsi qu'aux agents payés sur salaires, ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés.	29,500 .	2)	29,500 •	
	CHAPITRE XI.		15		
107	Dépenses imprévues non libellées au Budget	18,000 。	»	18,000 *	
	Total du budget fr.	82,892,615	3,357,978 •	86,250,593 »	

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 26 février 1880.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI:

Le Ministre des Travaux publics,

SAINCTELETTE.

Le Ministre des Finances, CHARLES GRAUX.

## BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS POUR 1881.

#### SERVICES SPÉCIAUX.

Sommes restant disponibles, au 1<sup>er</sup> janvier 1880, sur crédits alloués antérieurement.

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des Crédits,	RESTE disponible au i** jauvie: 1380.
A. Constructions et améliorations. — Bâtiments civils.		
§ 9. Construction d'un hôtel pour la direction des contributions, à Gand. (Loi du 16 août 1873.)	160,000 ×	1,599 31
§ 5. Monument de S. M. Léopold I <sup>er</sup> et parc à Laeken. Dernier crédit.	1,000,000 u	454,542 68
\$ 11. Continuation des travaux de restauration et d'améliora- tion du palais des princes-évêques de Liége	200,000 *	110,594 22
5 Construction d'un bâtiment pour le service du Moniteur belge. (Loi du 17 juillet 1877.).	300,000 ·	937 24
Construction du nouvel hôtel des Monnaies	250,000 •	142,973 13
Salle d'exposition des beaux-arts	900,000 •	507,576 29
Construction du nouvel hôtel des Monnaies.  Salle d'exposition des beaux-arts.  Agrandissement du Palais de la Nation et des Ministères.  Écoles normales de Bruges et de Gand.	1,000,000 "	40 78
Écoles normales de Bruges et de Gand	200,000 »	159,824 36
Érection d'un monument à l'ancien champ de manœuvres. (Loi du 8 avril 1879.)	1,800,000 •	822,230 83
Agrandissement du Palais de la Nation et des Ministères. Trans- fert du Ministère des Travaux publics	2,000,000 »	1,035,016 48
Pavillon de Tervueren. Travaux de conservation	100,000 »	100,000 •
Palais des beaux-arts	1,133,000 »	1,135,000 a
École normale de Bruges	950,000 -	950,000 *
École normale de Gand	950,000 »	950,000 •
Conservatoire. Habitation du directeur et du secrétaire	80,000 »	55,440 92
Conservatoire de Liége	200,000 •	200,000
Jardin zoologique	250,000 »	248,451 50
Construction de l'hôtel des Monnaies	385,000 » '	385,000
Restauration du palais des princes-évêques	400,000 »	400,000 =
Hôtel du Gouvernement provincial à Bruges, reconstruction des bâtiments incendiés	210,000 »	195,258 43
Construction d'une prison cellulaire à S'-Gilles	1,500,000 »	1,500,000 »
Bureau principal des postes et télégraphes à Bruxelles	1,200,000 »	1,200,000
Déplacement de l'Observatoire royal de Bruxelles	1,000,000 »	1,000,000 »
Nouvel hôtei des postes à Anvers	12,000 °	3,961 67
A REPORTER, fr.	16,280,000 »	11,532,047 84

Suite des sommes restant disponibles, au 1er janvier 1880, sur crédits alloués antérieurement.

****					
		OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des crédits.		RESTE disponible au twjanvier 1880.
		Report	16,280,000	10	11,552,047 84
		B. Chemins de fer.			
		rtrai d'une remise pour six locomotives. (Loi du	- 55,000	ď	55,000 ^
§ 2	7. Raccordement Loi du 16 août 1	t des stations des Guillemins et Vivegnis à Liège. 873.)	2,300,000	ננ	5,381 52
		( § 21. Chemin de fer de ceinture à Gand	515,000	<b>b</b>	15,404 97
Loi	du 9 juillet 1875	§ 21. Chemin de fer de ceinture à Gand § 22. Chemin de fer d'Ath à Blaton	687,000	D.	5 65
Gap	oital nominal des	s titres de la Dette publique à 4 p. % à créer en 27 mai 1876. (Lignes dans le Luxembourg.).	46,000,000	1)	22,912,5 <b>0</b> 0 •
v	ertu de la loi du	s titres de la Dette publique à 4 p. % à créer en 19 décembre 1876. (Chemin de fer de Tirlemont rs vers Gladbach et de Tongres à Neerlinter.).	14,250,000	1)	498,100 .
v a	ertu de la loi du nonyme de cons	s titres de la Dette publique à 4 p. % à créer en 26 juin 1877. (Lignes à construire par la Société truction de chemins de fer, convention-loi des 70.).	97,170,000	<b>D</b>	58,049,300 »
		titres de la Dette publique à 4 p. % à créer en 3 juin 1878. (Chemin de fer de Battice à Aubel.).	2,610,200	D.	1,986,500 »
Che	min de fer de Bla	aton à Ath. (Loi du 17 juillet 1877.)	430,000	1)	45,921 85
Rac d	cordement des si u 21 mai 1878.).	tations des Guillemins et de Vivegnis à Liége. (Loi	20,000	ŭ	20,000 »
Voi d	es et travaux, tra u 17 juillet 1877	vaux d'extension, plus value des rails d'acier. (Loi	7,000,000	o	1,187,956 42
Lai	du z inio 4070	Chemin de fer de Thielt à Lichtervelde	<b>300,000</b>	11	107,082 80
LUI	du 5 juin 1878.	Chemins de fer. — Voies et travaux	5,500,000	,	4,062,010 94
Laid	n 17 février 1879.	lo Matériel métallique pour le service de la voie des chemins de fer en exploitation	2,000,000 *	,	674,508 04
DOI (I	a is terrior toso.	2º Extension du matériel de transport et de traction	4,000,000	,	5,354,945 77
,	rection de T	d'Anvers à la frontière des Pays-Bas dans la di- ilbourg ou de Boxtel	5,000,000		2,999,786 50
	Chemin de fer ment vers le	de Libramont à Bertrix et études du prolonge- chemin de fer de l'Est français	2,000,000	.	1,989,466 67
79.	Chemin de fer	de la vallée de l'Amblève	6,000,000		5,996,810 »
ût 18:	Chemin de fer	de Wavre à Jodoigne par Gastuche	2,000,000 »		2,000,000 .
4 ao	Chemin de fer	d'Audenarde à Orroir	2,000,000 »		2,000,000 "
Loi du 4 août 1879.	Parties commu avec station	mes aux lignes de Virton et d'Athus à la Meuse, d'échange à proximité de Virton ,	1,000,000 »		1,000,000 <sub>0</sub> »
	Rachat du che	min de fer de Saint-Ghislain à Erbisoeul	2,850,000 *	.	402,407 15
	Voies et travau	x.— Travaux d'extension et de complément	16,500,000 »	.	15,871,970 79
	Extension du n	natériel de traction et de transport	7,300,000		7,140,521 46
		A REPORTER	241,777,400 »		145,017,628 35

Suite des sommes restant disponibles, au 1" janvier 1880, sur crédits alloués antérieurement.

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des Grédits.	RESTE disponible au ter janvier 1880
Report fr.	241,767,200	» 143,907,428 35
Lignes d'Ostende-Armentières et Furnes-Dunkerque. Dépenses d'ex- ploitation. (Loi du 5 août 1879.)	10,200	n 10,200 "
C. Telégraphes.		
Extension des lignes et appareils télégraphiques. (Loi du 5 juin 1878, § 18.).	100,000	29,545 75
Extension du réseau télégrophique	200,600	200,000
Loi du 4 août 1879. Elablissement de télégraphes le long des voies navigables.	150,000	144,235 07
D. Baleaux d vapeur.		
Construction d'un nouveau steamer remorqueur. (Loi du 9 juillet 1875, § 28)	180,000	24,977 05
Achat de deux bateaux pilotes		150,600 »
Loi du 4 août 1879 Construction d'un bateau garde-pêche	160,000	160,000 "
Paquebot en acier	700,000	700,000 2
	,	1
E. Canaux.		
Subside pour la souscription d'actions de la Société concessionnaire d'un canal à grande section, formant jonction de la Lys à l'Yper-lée. (Loi du 14 août 1862, art. 2.).	2,800,000	200,000 *
Construction, à l'intersection du canal de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord, et de celui de Gand à Bruges, d'ouvrages destinés à isoler les eaux de la Lys de celles de ce dernier canal. (Loi du 14 septembre 1864, § 5.)	350,000	120,547 37
Amélioration du canal de Bruges à Ostende, en vue de donner plus de facilité à la navigation maritime. (Loi du 5 juin 1870, § 8.)	250,000	» 21,148 03
§ 12. Canal de Turnhout à Anvers, par S'-Job in t' Goor. (Loi du 16 août 1875.)	1,000,000	. 59,071 87
( Amélioration du canal de Bruges à Ostende		477,572 35
Loi du 17 juillet 1877. Amélioration du canal de Lisseweghe, endi- guement du Zwyn	14,000	» 10,000 »
Canal de Terneuzen.(Loi du 5 juin 1878.)		a 514,485 89
Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut	435,000	» 308,828 71
Ganaux houillers du Hainaut	6,000,000	5,991,104 27
Ganal de Gand à Terneuzen	3,000,000	» 3,000,000 ·
Canaux houillers du Hainaut  Canal de Gand à Terneuzen  de Roulers à la Lys  de la Lys à l'Yperlée.	500,000	. 547,850 »
de la Lys à l'Yperlée	2,000,000	2,000,000 °
- de Bruges à Ostende et port d'Ostende	3,000,000	2,954,000 v
A REPORTER '.' .	265,446,400	161,103,792 71

Suite des sommes restant disponibles, au 1" janvier 1880, sur crédits alloués antérieurement.

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des crédits.		RESTE disponible au t~janvier 1880.
Report	265,446,400	2	161,105,792 7
F. Rivières.			
'art d'intervention de l'État dans les travaux d'assainissement de la Senne. (Loi du 4 juin 1866.)	3,000,000	, ]	5 <b>3</b> 3,353 3
art de l'État dans les travaux à exécuter à la Trouille, à Mons. (Loi du 12 juin 1869, 7°.).	550,000		35,140 10
ravaux d'amélioration de l'écoulement des eaux de la Senne de l'amont vers l'aval de la ville de Bruxelles. Loi du 3 juin 1870, § 16.)	40,000	Ð	20,048 9
§ 11. Travaux stipulés dans le traité du 12 mai 1863 avec les Pays-Bas	400,000	x	7,851 78
§ 13. Amélioration de la Lys	<b>320'000</b>	u	2,806 6
§ 16. Amélioration de la Dyle	40,000		39,904 1
§ 13. Amélioration de la Lys § 16. Amélioration de la Dyle. § 22. Travaux pour faciliter l'écoulement des eaux de l'Escaut à Gand et en amont de cette ville.	500,000	0	246,699 1
§ 24. Travaux d'amélioration du système d'égouts de la ville de Tournai.	200,000		199,714 2
15. Mandel; travaux de canalisation. (Loi du 9 juillet 1875.)	42,000		128 5
(§14. Escaut. Travaux d'amélioration	500,000		8,318 7
oi du 27 mai 1876. § 20. Travaux d'amélioration de la Grande- Nèthe	24,000		18,080 2
Amélioration de la Grande-Nèthe	136,000	12	6,455 4
oidu 17 juillet 1877. Travaux d'amélioration à la Lys	150,000	y c	147,000
Id. Id, l'Escaut	775,000	0	146,616 8
Construction de barrages dans la Meuse	1,200,000	n	499,675 0
Lys. — Travaux d'amélioration	150,000		150,000
Lys. — Travaux d'amélioration  Dendre (barrage de la)  Yser. — Travaux d'amélioration.	70,000	ŭ	155 0
Yser. — Travaux d'amélioration	300,000		70,458 3
Barrage de la Gileppe	000,000	ů	875,415 9
Meuse	1,000,000		852,375 9
Escaut. — Travaux d'amélioration	2,900,000	,	2,890,359 3
Dendre. — Travaux d'amélioration	160,000		156,962 5
Grande Nèthe	100,000	10	99,960
Escaut. — Travaux d'amélioration.  Dendre. — Travaux d'amélioration.  Grande Nèthe	300,000		300,000
Écoulement des eaux du Sud de Bruges	10,000		6,030 8
Exécution des travaux stipulées dans le traité du 12 mai 1863 avec les Pays-Bas.	80,000	ល	80,000
A REPORTER,	278,525,400		167,677,281 1
			75

Suite des sommes restant disponibles, au 1° janvier 1880, sur crédits alloués antérieurement.

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT Gos Crédits.	RESTE disponible uu 4" janvier 1890.
Report	. 278,523,400	167,677,281 17
G. Ports et côles Polders.		
§ 8. Exhaussement et renforcement de la digue du comte Jean. (L du 8 juillet 1865)	oi . 450,000 v	20,447 85
\$ 12. Réunion des embarcadères établis le long des quais d Kattendyck et du Rhin bordant l'Escaut à Anvers	u 500,000 •	203,910 07
S 25. Etablissement de nouveaux phares à Blankenberghe et Heyst	à . 175,000 "	15,219 48
Construction de nouveaux murs et d'embarcadères le long des qua du Kattendyck et du Rhin, et premiers travaux d'établissemet d'une nouvelle écluse, à Anvers. (Loi du 27 juillet 1871, § 15.).	nt l	32,793 74
Reconstruction partielle des quais d'Anvers et établissement d'insta- lations provisoires sur la rivedroite de l'Escaut. (Loi du 17 avril 1874	l- .) 2,000,000 »	251,582 91
Nouvelles installations pour le service de la marine à Ostende. (Le du 27 mai 1876, § 18.)	oi 400,000 »	155,542 72
Travaux de défense de la côte. (Loi du 17 juillet 1877.)	400,000	211,565 72
( Installations maritimes d'Anvers	6,000,000	ŭ
Loi du 5 juin 1878. Id. pour la marine à Ostende	. 300,000 .	300,000 .
Nieuport. Bassin à flot	. 1,000,000 ^	999,400 »
Blankenberghe. Plage des bains et dépendances du port  Travaux de défense de la côte	. 250,000 »	250,000 "
Travaux de défense de la côte	. 500,000 -	500,000 .
Installations maritimes d'Anvers	. 16,000,000 »	12,539,982 "
Installations maritimes à Ostende	. 350,000 -	<b>550,000</b> »
H. Routes et ponts.		
Travaux de raccordement de routes, (Loi du 5 juin 1878.)	. 2,000,000 »	96,185 60
Construction et reconstruction de ponts appartenant à de routes. Subsides	s . 3,500,000 »	2,911,638 31
Raccordement à Molenbeek-Saint-Jean du boulevard Léopold lau boulevard d'Anvers.  Prolongement de l'avenue d'Auderghem jusqu'aux nouveau établissements militaires.  Ourthe. — Établissement d'un pont à Chênée		998,716 68
Prolongement de l'avenue d'Auderghem jusqu'aux nouveau établissements militaires	x 575,000 •	216,639 29
Ourthe. — Établissement d'un pont à Chênée	. 20,000 »	20,000 .
Lys. — Pont à Courtrai et chemin de halage	. 505,000 .	504,249 99
Totaux, . , ,	515,048,400 n	187,853,153 51

## **DÉVELOPPEMENTS**

DU

# MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

pour l'exercice 1881.

1 2 5 5 6	a. b. c. d.	CHAPITRE 1°.  ADMINISTRATION CENTRALE.  Traitement du Ministre  Secrétariat général
2 2 5 5 5	a. b. c. d.	Traitements des fonctionnaires et employés.  Secrétariat général
2 2 5 5 5	a. b. c. d.	Traitements des fonctionnaires et employés.    Secrétariat général
2 5 5	b. c. d.	Traitements des fonctionnaires et employés.  Régie
2 5 5	c. d.	Surveillance des chemins de ser concédés
5	»	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés.  Traitements des huissiers, messagers et concierges, et salaires des hommes de peine, des ouvriers, etc. — Cabinet, Secrét. général, Ponts et chaussées.  Matériel. — Fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses
5	n	Traitements des huissiers, messagers et concierges, et salaires des hommes de peine, des ouvriers, etc. — Cabinet, Secrét. général, Ponts et chaussées.  Matériel. — Fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses
5	}	Secrét. général, Ponts et chaussées.  Matériel. — Fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses
,	•	dépenses
6	•	Honoraires des avocats en titre du Département
	1	TOTAL DU CHAPITRE Ict fr.
		CHAPITRE II.
1	1	PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.
		PREMIÈRE SECTION.
		PONTS ET CHAUSSÉES.
i	a.	Entretien ordinaire des routes et entretien de nouvelles sections en 1881
7	ь.	Travaux en dehors des baux d'entretien, reconnus indispensables ou rendus nécessaires par des causes de force majeure. — Payement de terrains cédés à la grande voirie, par suite de l'adoption de nouveaux plans d'alignement; travaux d'amélioration et reconstruction d'ouvrages d'art, etc.
(	с.	Construction et rectification de routes; allocation de subsides pour aider à l'établissement de chemins vicinaux de grande communication et de chaussées communales réunissant des routes de grande voirie, servant de raccordement aux stations de chemin de fer ou aboutissant à des canaux ou rivières.
8	ъ	Plantations de toute nature le long des routes, à l'exception de celles comprises dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes.
		TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION fr.
		DEUXIÈME SECTION.
		BATIMENTS CIVILS.
9	19	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux d'amé- lioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; achat de meubles; loyers; établissement et entretien des squares. — Acquisition d'immeubles, d'objets nécessaires pour les cérémonies et fêtes publiques, etc fr.
10	n	Travaux extraordinaires d'amélioration et de restauration à exécuter à divers hôtels et bâtiments situés dans les provinces et à Bruxelles; établissement de paratonnerres, acquisition d'appareils extincteurs d'incendie
•	n	Travaux extraordinaires à divers bâtiments civils. (Pour mémoire.)
		Total de la diuxière section fr. :

DBYANDES	CRÉDITS POUR L'EXERC	nce 1881.	GRÉDITS proposés	DIFFÉR	ENCES.	Observations.
CHARGES ordinaties et per- naunentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	тоин ц'яхинсіся 1880.	AUGMENTATION.	рінікпіюк.	Distributions.
21,000 ×	15	21,000 •	21,000 »	•	1)	
440,500 n	n	440,500 »	440,500 »	и	*	
41,250 •	•	41,250 »	41,250 %		20	
59,900 ·	4,580 *	64,280 *	64,280 v	•	n	
100,000 "	a	100,000 "	115,000 "	D.	15,000 a	
41,600 »	15	41,600 »	41,600 »	n	•	
704,250 »	4,380 »	708,630 »	723,630 »	13	15,000 •	
2,878,228						
2,878,228 • 500,000 »	e .	\$ 4,578,928 »	4,578,928 »	p	p	
		} 	4,578,228 •	ņ	p	
500,000 »	"	4,378,928 »	·	p.	P L	
500,000 »	. (		41,000 »			
500,000 » 1,000,000 » 41,000 •	•	41,000 •	41,000 »		و	
500,000 » 1,000,000 » 41,000 •	n n	41,000 •	41,000 »		و	
500,000 » 1,000,000 » 41,000 •	n n	41,000 •  4,110,228 »  425,000 »  521,000 »	41,000 » 4,419,228 » 425,000 »		ע	
500,000 »  1,000,000 »  41,000 •  4,419,928 »	521,000 r	41,000 ·  4,110,228 ·  425,000 ·  521,000 ·  "	41,000 »  4,419,228 »  425,000 •  452,000 »	» 521,000 »	1 1 4 452,000 n	
500,000 »  1,000,000 »  41,000 •  4,419,228 »	521,000 r	41,000 •  4,110,228 »  425,000 »  521,000 »	41,000 »  4,419,228 »  425,000 •  452,000 »	» 521,000 »	ע	

des des	LITTERA des dévelop- poments.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		TROISIÈME SECTION.
		SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE ET DES POLDERS.
		Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'exploitation.
		BASSIN DE LA NEUSE.
	   a.	
	b.	Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg
	c.	Gileppe.
	d.	Canal de Liége à Maestricht et embranchement vers la Neuse, à Visé
	e.	- de Maestricht à Bois-le-Duc
	. f.	- de jonction de la Meuse à l'Escaut
	g.	- d'embranchement vers le camp de Beverloo
	h.	- vers Hasselt
	ē.	- vers Turnhout
	j. k.	de Turnhout à Anvers, par St-Job in 't Goor
	k.	Sambre canalisée
	m.	BASSIN DE L'ESGAUT.  Escaut dans les provinces du Hainaut, de la Flandre orientale et d'Anvers
	n.	Canal de Mons à Condé
	0.	- de Pommerœul à Antoing
11	$\begin{array}{c c} p. \\ q. \end{array}$	Lys
	r.	— de Roulers à la Lys
	3.	— de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand.
	ι.	- d'écoulement des eaux du sud de Bruges
	u.	- de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France, et d'écoulement dit de Langeleed
	υ.	— de Gand à Terneuzen
	ŧυ.	- de Selzaete à la mer du Nord.
	x.	Ganaux le Moervaert et la Zuidleede
-	у.	Durme
	a.	Rupel
	b'.	Senne
	c'.	Dyle et Demer
	ď.	Petite Nethe canalisée
	e'.``	Grande Nèthe
		BASSIN DE L'YSER.
	f'.	Yser
	: 1	i
		A REPORTED fr

DEMANDÉS	CRÉDITS pour l'exerce	кск 1881.	CRÉDITS proposés	DIFFÉR	ences.	Observations.
CHARGES ordinuires et per- nianentes.	CHARGES extraordinaliciset temporalics.	TOTAL.	POUR L'EXERCICE 1860.	AUGHENTATION.	DIMINUTION.	,
161,000 " 8,500 " 2,000 " 36,000 " 35,000 " 35,000 " 35,000 " 15,000 " 85,200 " 65,000 " 14,400 " 20,400 " 30,000 " 8,000 " 28,000 " 3,000 " 3,000 " 3,000 " 3,000 " 3,000 " 3,000 " 16,000 " 29,500 " 3,000 " 3,000 " 17,000 " 17,000 " 12,000 "	200,000	2,034,20 <b>0</b> »	2,934,200 n			
857,750 »	1,176,450 »	2,034,200 =	2,034,200 »	n	g.	

NUMÉRO des articles,	LITTERA des dévelop- pements,	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		Report fr.
		Travaux d'amélioration des canaux et rivières et des bacs et bateaux de passage.
		BASSIN DE LA MEUSE.
		Meuss.
		· PROVINCE DE NAMUR.
	u.	1º Travaux de pavages, d'empierrement et d'amélioration des chemins de halage; création de nouveaux rivages. Amé- lioration des ports et rivages existants
		PROVINCE DE LIÉGE.
12 〈	ь.	2º Travaux divers d'amélioration, consistant notamment en empierrements de parties du chemin de halage, construc- tion de rampes d'abordage et de perrés, établissement de pilots d'amarre, garde-corps, etc
		PROVINCE DE LIMBOURG.
	c.	5º Travaux à exécuter à frais communs avec les Pays-Bas; amélioration des chemins de halage, bermes et travaux divers d'amélioration
Ì	ď.	4° Construction d'une maison de garde-rivière
		Rivière et canal de l'Ourthe.
18	n	Travaux d'amélioration du chemin de halage; construction de perrés en moellons débrutis en aval du pont de Tilff, dragages en rivière pour rapprocher la passe navigable du chemin de halage à l'écluse n° 5, à Angleur et travaux divers d'amélioration.
		Canal de Liége à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé.
14	ж	Travaux de construction de bordages avec remplissage en moellons pour la désense des berges, établissement de garde-corps; pasage et travaux secondaires d'amélioration
	,	Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.
15	1)	Renforcement des contre-digues et travaux divers d'amélioration
		Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut.
		1° SECTION.
(	α.	Travaux divers d'amélioration
16		3. SECTION.
(	b.	Construction d'une annexe à la maison éclusière n° 4 à Wyneghem
		A REPORTER

DEMANDÉS (	CRÉDITS pour l'exerci	ск 1881.	CRÉDITS proposés	DIFFER	RENCES.	Ol maring
CHARGES ordinarcos et per- manentes.	CHARGES extraordinaires of temporairas.	TOTAL.	1880.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	Observations.
, 857,750 »	1,176,430 ·	2,054 <b>,</b> 20 <b>0</b> •	2,054,200 •	٥	•	
ā	70,000 »					
æ	45,000 •	) 145,000 ·	100,000 •	45,000 »	n	
23	20,000 .					
»	8,000 »					
>>	14,000 »	14,000 *	Б	14,000 °	n	,
w	12,000 »	12,000 *	12,000 r	i)	33	
ņ	10,000 "	10,000 »	10,000 »	t	ν	
r	8,000 »					
ឆ	5,000 »	11,000 »	8,000 »	5,000 »	n	
857,750 »	1,566,450 »	2,224,200 »	2,164,200 »	60,000 n	»	75

des articles.	des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		Report fr.
		Canal d'embranchement vers le camp de Beverloo.
17	v	Travaux divers d'amélioration.
		Canal d'embranchement vers Hasselt.
18	»	Travaux divers d'amélioration.
		Sambre canaliséc.
		PROVINGE DU MAINAUT.
	а.	lo Travaux divers d'amélioration
		PROVINCE DE NAMUR.
19	ь.	2º Travaux de construction de perrés neufs, consolidation des berges, des chemins de halage, d'aqueducs, d'empier- rement de chemins de halage ou de pavage de terre-pleins d'écluse.
,	<b>c</b> .	5. Exhaussement du chemin de halage sous sept ponts
		Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements.
20	D	Travaux de construction et d'élargissement de pavages aux abords des écluses et des ponts, empierrements des digues, construction d'étages, de dépendances aux maisons éclusières et pontonnières, établissement de perrés, de garde-corps et d'un hangar à Luttre, pour remiser les poutrelles de barrage des écluses, etc
		BASSIN DE L'ESCAUT.
18	•	Escaut.
		PROVINCE DU HAINAUT.
<u> </u>	a.	Travaux divers d'amélioration
21		PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.
	ь.	Travaux divers d'amélioration à l'Escaut et à la digue de mer devant Anvers
		Canal de Mon <b>s à</b> Condé.
ļ	u.	Travaux divers d'amélioration.
	b.	Empierrement des chemins de halage
22	с.	Construction d'un mur de soutènement le long du quai établi vis-à-vis du bassin d'Herbières.
1	d.	Travaux à exécuter à la Hainc et à la Trouille pour améliorer l'écoulement des eaux de ces rivières entre Mons et la frontière française.
		A REPORTER fr.

	DEMANDÉS	CRÉDIT		іск 1881.		CRÉDITS proposés	DIFFÉR	ENCES.	Observations.
	CHARGES ordinan eset per- manentes.	CHARGE extraordinal et temporuir	res	TOTAL		1880.	AUGMENTATION,	BIMINUTION.	Observations.
	857,750 »	1,566,450	ù	2,224,200	n	2,164,200 ×	60,000 a	3)	
	n	5,000	v	3,000	۰	3,000 u	33	n	
	٥	10,000	ıλ	10,000	n	10,000 »		33	
	,	10,000	» '						
		,		22,000	*	22,000 »	w	ŭ	
ı	n	5,000	20					j	
	ñ	7,000	•						
	ก	25,000	n	25,000	0	35,500 »	,	10,500 "	
	<b>3</b> 7	7,000	י פנ						
	<b>3</b> )	5,800	,	10,800	•	8,500 v	2,300 •	s	
	n	6,000 7,500					,		
	n	7,000		95,500	ņ	6,000 »	89,500 .	0	
	A	75,000					·		
	857,750 »	1,552,750	•	2,390,500	x a	2,249 <sub>1</sub> 200 »	151,800 л	10,500 v	- 76

des des articles.	I.ITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		Report fe.
٠		Canal de Pommerœul à Antoing.
25	( a. b.	Travaux d'assèchement des caves de la maison éclusière nº 4
		Lys.
		PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.
	i a.	Travaux divers d'amélioration
24	)	PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.
	b.	Travaux divers d'amélioration
		Canal de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord.
		'PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.
25	n	Travaux à exécuter pour prolonger le brise-lames établi sur la jetée ouest du chenal de l'écluse maritime du canal de dérivation de la Lys et pour établir un nouveau brise-lames sur la jetée ouest de l'écluse maritime du canal de Selzaete à la mer du Nord
		Canal de Roulers à la Lys.
26	u	Trayanx divers d'amélioration
		Canal de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand.
		PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.
1	a.	Achat éventuel de terrains par suite d'alignement, le long du canal de raccordement et travaux divers d'amélioration.
97	İ	PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.
27 /	b.	1° Consolidation des berges du canal au moyen de revêtements en briques; renforcement des digues entre Bruges et Ostende, et travaux divers d'amélioration.
1	c.	2º Travaux de terrassements et de dragages à exécuter pour donner à la partie du canal comprise entre la limite de la province et Bruges, sa section normale.
Ì		Canal de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France el canal d'écoulement du Langeleed.
28	a.	1º Consolidation au moyen de revêtements en briques, de certaines parties du talus du canal
{	b.	2º Établissement d'embarcadères pour le chargement et le déchargement des marchandises
		Canal de Gand à Terneusen.
29	20	Amélioration des parties soblonneuses du chemin de halage de la rive gauche
		A REPORTER, . , . fc.

DEMANDÉS	CRÉDITS pour l'exerc	ісь 1881.	CRÉDITS proposés		ENCES.	Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	POUR L'EXERCICE 1880.	AUGMENTATION.	Diminution.	Ouser varions.
857,750 »	1,552,750 »	2,390,500 "	2,249,900 »	151,800 a	10 <sub>3</sub> 500 n	
n	1,800 »	5,500 n	6,500 »	и	5,000 ×	
»	შ,000 »	5,800 »	6,500 ».	n	700 o	
3)	2, <b>800</b> »					
u	20,000 »	50'000 °	a	20,000 .	3	
6	5,000 »	5,000 »	5,000 »	23	ą	
ė	1,500 o					
D)	10,000 »	50,000 »	50,000 »	٠	n	
33 S	6,000 n 6,000 w	} 12,000 ກ	15,000 »	, sa .	5,000 »	
»	10,000 »	10,000 »		10,000 »	3)	
857,750 »	1,636,850 •	2,494,600 »	2,350,000 »	181,800 »	17,200 •	

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	désignation des dépenses et services.
		Report fr.
		Canal de Selzaete à la mer du Nord.
	»	(Pour mémoire.).
		Canaux le Moervaert, la Zuidleede et la Durme.
30	'n	Travaux secondaires d'amélioration
		Dendre.
31		Travaux à exécuter pour établir la continuité du chemin de halage dans la traverse de Termonde
		Rupel
<b>52</b>	\ a.	Construction de jetées longitudinales pour relier les épis et provoquer la formation de nouvelles rives
	( b.	Construction d'un épi en amont de celui qui existe immédiatement au delà de la courbe d'Heyndonck . 4
		Dyle et Demer.
. 33	σ	Travaux divers d'amélioration
		BASSIN DE L'YSER.
		Yser.
54	( a. } b.	1° Rétablissement, au moyen de revêtements en briques, des talus dégradés
		Canal d'Ypres à l'Yser.
t	•	(Pour mémoire.)
	*	Plantations.
35	29	Plantations nouvelles
		Bacs et bateaux de passage.
56	•	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau, entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances
		Totaux de la troisième section fr.

DEMVUDĘ	CRÉDITS	IGE 1881.	CRÉDITS proposés	DIFFÉR	ences.	Observations.
CHARGES ordinaires et pe manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	1880.	AUGHENTATION.	DIMINUTION.	
857,750	1,656,850 •	2,494,600	2,550,000 •	181,800 "	17,200 »	
b	n	a	500 »	v	500 »	
b	5,000 v	5,000 "	500 a	2,500 »	n	
15	17,000 »	17,000 =	16,630 »	<b>550</b> »	. 19	
D III	2,000 n	2,900 •	2,000 ·	90V »	u	
P	5,000 »	5,000 •	5,000 »	v	\$	
0	6,000 » 6,000 •	12,000 »	12,000 n	o		,
n			17,700 »	h	17,700 »	
25,000 »		25 <b>,0</b> 00 n	25,000 »	ñ	ď	
55,000 n	p	35,000 »	55,000 »	**	,	
917,750 »	1,676,750 *	2,594,500 »	2,444,350 »	185,550 »	55,400 ·	
		Augmed	TATION. fr	150,1	50 p	

NUHÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	désignation des dépenses et services,
		QUATRIÈME SECTION.
		POUTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.
		Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux.
	(a.	Port d'Ostende
	ь.	Port de Nieuport
57	. c.	Port de refuge de Blankenberghe
	a.	Côtes
	e.	Phares et fanaux
		Travaux d'amélioration des ports, côtes, phares et fanaux.
		PORT D'OSTENDE.
58	12	Construction d'un bâtiment pour le service du pilotage et de la police maritime d'Ostende
		PORT DE NIEUPORT.
29	<i>a</i> .	1º Construction de pavages neufs le long des quais
5,	) b.	2º Construction d'une nouvelle maison éclusière sur le môle entre l'écluse d'Ypres et l'écluse du Furnes-Ambacht.
		còtes.
	( a.	1º Construction de perrés, à l'est de Blankenberghe, en vue de garantir la côte contre l'action envahissante de la
40	<b>b</b> .	2º Travaux de défense des dunes entre Ostende et Mariakerke
	( c.	5º Pavement des terre-pleins des nouvelles digues construites pour la désense des dunes entre Ostende et Mariakerke (première partie).
		PHARES ET FANAUX.
41		Construction d'un nouveau phare de troisième ordre à l'est du port de Nieuport
		, Totaux de la quatrière section fr.

-	CRÉDITS S POUR L'EXERC	исв 1881.	CRÉDITS proposés	DIFFÉR	ENCES.	Observations.
CHARGES ordinsires et per manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires,	TOTAL.	POUR L'RERGICE 1880.	AUGESTIATION.	DIMINUTION.	
131,000 »	105,000 »					
45,000 •	171,500 »					
35,000 <b>»</b>	100,000 0	893,000 »	816,500 »	76,500 •	<i>»</i>	
150,000 .	150,000					
5,500 »	2,000 v	!				
•	70,000 »	70,000 »	240,000 »	n	170,000	
ů	10,000 »	35,000 »	75,000 »	a)	40,000 »	
33	25,000 ×	)	75,000 »	19	40,000 ×	
_	00.000			,		
1)	90,000 b	240,000	19 <b>0,</b> 000 »	50,000 •	n	
10	75,000 »		ŕ	·		
ŭ	75,000 »	75,000 ×	20,800 »	5 <b>4,200</b> »	»	
364,500 »	948,500 n	1,315,000 »	1,542,500 »	180,700 »	210,000 »	
		Dimini	utionfr.	29,3	00 »	77

NUMÉRO dos articlos.	LITTERA des dévelop- pements.	désignation des dépenses et services.	
		CINQUIÈME SECTION.	
		FRAIS D'ÉTUDES ET D'ADJUDICATIONS. — ROUTES, TRAVAUX HYDRAULIQUES. — CHEMINS DE FER EN CONSTRUCTION.	
42	מ	Études de projets; frais de levé de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc., et frais d'adjudications	
43	»	Études de l'amélioration des conditions de l'exploitation de la navigation intérieure et d'un plan d'ensemble pour l'amélioration et le complément des voies navigables et des ports	
		Total de la cinquième section fr.	`
		•	
		SIXIÈME SECTION.	
	:	PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES.	
44	a	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacements	
45	'n	Traîtements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées; frais divers des jurys d'examen	
46	•	Frais des jurys d'examen et du conseil de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil	
		Total de la sixième section fr.	
		SEPTIÈME SECTION.	
		SERVICE DES BATIMENTS CIVILS.	
47	n	Traitements, frais de déplacement des architectes et autres agents; frais d'habillement des gardiens des monuments.	
48	n	Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel et fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage; éclairage des bureaux, menues dépenses; frais d'adjudications	
		Total de la septième section fr.	

	te:	CRÉDITS Pour l'exerc	erce 4884	CRÉDITS	DIFFÉ	RENCES.	
CHARGES ordinaires et p manentes.	or-	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.	proposés Pour L'EXERCH 1880.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	$Observations. \  \  $
				. ,			
45,500	מ	1 <b>0,</b> 000 »	55,500	55,500 •	»		
n		9,000 »	9,000	) 10,000 ×	,	1,000 •	
45,500	20	19,000 .	64,500	65,500 n	1)	1,000 »	
865,600	•	87,925 *	955,525	95 <b>5</b> ,525 n	,		
865,600 1,008,807		87,925 * 44,425 *			4.55	13	
	v			1,049,055	4,175 »	b 13)	
1,008,807	u a	<b>44,425</b> »	1,055,230	1,049,055	4,175 »		
1,008,807	u a	44,425 »	1,055,230 14,000	14,000	4,175 »		
1,008,807	D >>	44,425 »	1,055,230 14,000	14,000	4,175 » 4,175 »		Complément des crédits de 11,380 fran 27,923 francs, justifiés pages 6 et 7, nº 3: Dac. parl. Session 1878-1879. Y compris le complément des crédit
1,008,807 14,000 1,888,407	D >>	44,425 » 152,548 »	1,055,230	14,000 a	4,175 » 4,175 »	b	Complément des crédits de 11,380 fran 27,923 francs, justifiés pages 6 et 7, n° 3: Dac. parl. Session 1878-1879. Y compris le complément des crédit 5,400 francs et 1,800 francs, justifiés pa n° 32 des Doc. parl. Session 1878-1879.

NUMĒRO dos articles.	des dévelop- pements.	désignation des dépenses et services.
7		·
		Récapitulation du chapitre II.
	:	1 <sup>rs</sup> Section. — Ponts et chaussées.
		2° — Bâtiments civils
		3. — — Service des canaux et rivières, etc.
	-	4. — Ports et côtes
		8. — Frais d'études, d'adjudications, etc.
		6° — Personnel des ponts et chaussées
		7° — Service des bâtiments civils
		Total du chapitre II fr.
1		CHAPITRE III.
		MINES.
		1 <sup>re</sup> Section. — Personnel du conseil.
49	»	Personnel du conseil des mines. — Traitements.
50	ħ	Frais de route
51	»	— — Matériel
		2mc Section. — Personnel du corps.
52		Traitements et indemnités du personnel du corps des mines et des expéditionnaires adjoints aux ingénieurs
53	'n	Frais des jurys d'examen, du conseil de perfectionnement, et missions des élèves ingénieurs de l'école spéciale des mines
54	»	Confection de la carte générale des mines
		ът Section. — Caisses de prévoyance.
55	*	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des membres de la commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration desdites caisses
		4me Section — Impressions, etc.
56	75	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; publication de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences.

DBMANDÉ8	CRÉDITS			CRÉDITS proposés	DIFFÉR	ENCES.	Ohservations.
CHARGES ordinaires et per manentes.	CHARGES extraordinair extemporaire	es TOTAL.		POUR L'EXERCICE 1880.	AUGMENTATION.	DIMINUTION,	
4,419,228		4,419,228	a	4,419,228 »	n	13	
425,000	521,000	746,000	·	877,000 »	α	131,000 »	
917,750 v	1,676,750	» 2,594,500	n	2,444,350 »	150,150 »	13	
364,500	948,500	1,313,000	ъ	1,349,300 »	a	<b>29,30</b> 0 »	
45,500	19,000	64,500	n	65,500 »	»	1,000 n	
1,888,407	132,348	2,020,755	х	2,016,580 »	4,175 »	3)	
80,000	, w	80,000	*	77,500 »	2,500 »	n	
	= 004 k06	n 11,257,983		11,242,458 »	156,825 n	161,300 »	
8,140,385	5,097,598	12,22,000		,,			
8,140,385	3,097,398	Эна			4,47	5 .	
8,140,585	9,007,000				4,47	5 .	
41,110			TUNET	rion fr.		<b>5</b> 0	
41,110 ·		Dimi:	rur *	41,110 » 300 »	ņ		
41,110	<b>3</b>	Dimi:	rur *	41,110 » 300 »	ņ	n	
41,110 ·	<b>9</b>	Dimi:	**************************************	41,110 » 300 »	מ	n n	Y compris ≥,800 francs justifiés à la page t n° ⊇ des Doc. de la ch. Session 1879-1880
41,110 = 300 = 1,800 = 1	30 Di 10 Di	DIMI: 41,110 500 1,800	**************************************	41,110 » 300 »	יי מ	1) 23	Y compris 2,800 francs justifiés à la page t nº 2 des <i>Doc. de la ch</i> . Session 1879-1880
41,110 ; 300 ; 1,800 ;	30 Di 10 Di	DIMII: 41,110 500 1,800 312,000 10,000	N ( ) 1	41,110 » 300 » 1,800 »	n n p	n n	Y compris 2,800 francs justitiés à la page t' nº 3 des <i>Doc. de la ch</i> . Session 1879-1880
41,110 · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	9 0 5	DIMII: 41,110 500 1,800 312,000 10,000	N ( ) 1	41,110 » 500 » 1,800 »	7,800 n	n n	Y compris 2,800 francs justifiés à la page t nº 3 des Doc. de la ch. Session 1879-1880
41,110 · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	20,000	DIMII: 41,110 500 1,800 312,000 10,000	N E T	41,110 » 500 » 1,800 »	7,800 n	n n	Y compris 2,800 francs justifiés à la page t nº 2 des Doc. de la ch. Session 1879-1880
41,110 = 300 = 1,800 = 10,000 = 2	20,000	#1,110 500 1,800 512,000 10,000	N E T	41,110 » 300 » 1,800 » 294,200 » 10,000 »	7 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	n D	Y compris ≥,800 francs justitiés à la page t nº ⊇ des <i>Doc. de la ch</i> . Session 1879-1880
41,110 = 300 = 1,800 = 10,000 = 2	20,000	#1,110 500 1,800 312,000 10,000 20,000	* 3 0 0 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	41,110 » 300 » 1,800 » 294,200 » 10,000 »	7 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	n D	Y compris 2,800 francs justitiés à la page t nº 2 des <i>Doc. de la ch</i> . Session 1879-1880

NUMÉRO des erticles,	LITTERA des dévelop- pements.	désignation des dépenses et services.
		CHAPITRE IV.
		CHEMINS DE FER.
		PREMIÈRE SECTION.
		SERVICES COMMUNS.
		Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :
ĺ	a.	Comité d'administration et haute surveillance
	b.	Renseignements et statistique. Service général. Contrôle des matières. Masse d'habillement, etc
57	G.	Commission de réception du matériel et des approvisionnements. Dépôt du magasin central. Atelier de fabrication des compons Edmond'son, billets spéciaux, etc
	d.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérims, travail extraordinaire, etc
		Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois:
ĺ	a.	Huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service
	b.	Déchargement, pesage, comptage et mesurage des objets de matériel et d'approvisionnements présentés en réception.
58 {	c.	Classement, etc., des approvisionnements au magasin central et à la masse d'habillements et délivrance aux stations, ateliers, etc.
	d.	Fabrication de coupons Edmond'son, etc.
		Matériel et fournitures de bureau pour tous les services :
59	n	Papiers, impressions, publications et fournitures de bureau; menues dépenses, etc.; mobilier pour les bureaux compris dans les 1 rc et 5 ecctions
60	n	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'Administration
61	n	Secours exceptionnels aux ouvriers qui, par suite de malheurs de famille ou d'autres circonstances, se trouvent dans une position digne d'intérêt.
62	73	Conférences des chemins de fer belges et frais des conférences internationales
		Total de la première section, , fr.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.		CRÉDITS proposes	différ	01			
CHARGI ordinaires e manente	SS per-	CHARGES extraordinancs ettemporaires.	TOTAL.	POUR L'EXENCICE 1880.	AUGMENTATION.	DIMINUTION	Observations.
<del>ny ampy y 11 William adams</del>							
							:
76,000	ן ני						
408,110	,						
59,416		, ń	579,480 »	579,480 »	ν	x)	
55,954	1						
47,250	, \						
51,780							
51,100		) »	129,100 •	130,000 •	•	900 •	
40,660	»						
9,410	•						
744,240	»	<b>»</b>	744,240 »	7 <b>4</b> 4,240 »	υ	0	
40,000		ņ	40,000 •	40,000 0	n	»	
24,000		ņ	24,000 »	24,000 •	n	»	
6,000	*	n	6,000 »	6,000 •	»	*	
1,522,820	а	•	1,522,820 »	1,523,720	»	900 »	

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- poments.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		DEUXIÈME SECTION.
		VOIES ET TRAVAUX ET CONSTRUCTIONS NOUVELLES.
		Trailements et indemnités des fonctionnaires et employés : ,
	a.	Direction centrale du service des voies et travaux
65	<b>b</b> .	Surveillance et entretien des routes, stations, travaux d'art, etc. Bâtiments et dépendances
90	) c.	Direction du service des constructions nouvelles
ţ 	đ.	Indemnités. — Frais de déplacement, intérims, travail extraordinaire
·		Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :
64	a.	Surveillance et police de la route (surveillants, piqueurs, gardes-barrières, gardes-tunnels, gardes-signaux, gardes-excentriques, pontonniers, etc.)
.	b.	Entretien ordinaire de la route, réception et placement des billes et rails, etc. (chefs-poseurs, terrassiers, poseurs, maçons, charpentiers, etc.)
	Ò	Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie :
(	a.	Fourniture de billes et bois spéciaux
65	<b>b</b> .	— de rails et accessoires
( 	с.	— de plates-formes, excentriques, croisements, traverses à niveau, ponts à bascule
		Travaux d'entretien et d'amélioration, outils, ustensiles, objets divers, loyers de locaux :
ļ	a.	Matériaux et main-d'œuvre pour réparation des ouvrages d'art de la route, des stations, bâtiments et dépendances.
	b.	Travaux d'amélioration et d'entretien extraordinaire
66	с,	Fourniture et réparation d'outils, d'ustensiles, de signaux, d'objets de matériel, de mobilier et d'objets divers.
ļ	d.	Loyers de locaux pour bureaux et pour logement de chefs de station qui n'habitent pas un bâtiment de l'État
·		Total de la deuxième section fr.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1881.			CRÉDITS DIFFÉRENCES.			Observations.
CHARGES ordinaires et p manentes.	CHARGES er-extraordinaires temporaires.	TOTAL.	POUR L'EXERCICE 1880.	. NOITATKEMOUA	DIMINUTION.	
					•	
			•			
95,520						
955,614 80,166		1,220,550 •	1,220,550 »		ŝ	
89,250						
5,20 <b>3,520</b>	n)	)				
2,768,072	a a	7,971,392 »	<b>7,971,</b> 592 »	,	N	
1,870,090		)				
1,374,910 250,000		5,495,000 »	5,495,000 »	39	3	
200,000	n					
2,082,000	1)					
377,000	» 154,000 ·					
167,230		2,950,845	2,930,845 ·	at-	ю.	
150,615	» u	ļ				
15,465,787	154,000	15,617,787 »	15,617,787 »	»)	x)	

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		MDOIGIÐME ODOMION
		TROISIÈME SECTION.
1		TRACTION ET MATÉRIEL.
		Trailements et indemnités des fonctionnaires et employés :
	(a.	Direction centrale du service
67	b.	Traction Surveillance du service et du petit entretien du matériel dans les stations; approvisionnements
ļ	-c.	Arsenal. — Grandes réparations et renouvellement du matériel en général
	d.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérims, travail extraordinaire.
		Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :
]	a.	Traction des convois (machinistes et chauffeurs)
	ь.	Entrelien, visite et réparations ordinaires des locomotives, tenders, voîtures, waggons, etc., dans les stations
68	c.	Grandes réparations du matériel en général
	d.	Renouvellement et amélioration du matériel
	е.	Agents en service général (veilleurs, pompeurs, magasiniers, plantons, portiers, gardiens, manœuvres, etc.)
İ		Primes d'economie et de régularité :
1	a.	Pour économie constatée dans la consommation du combustible
69	b.	Pour encourager la marche régulière des convois
)	c.	Pour économie réalisée dans la main-d'œuvre et les consommations par les ouvriers du service de l'éclairage.
!	d.	Primes de parcours par les machinistes. Instructeurs
		Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois :
:	a.	Combustible. — Houille, briquettes, bois d'allumage, etc.
70	ь.	Huile, suif, graisse et autres objets de consommation
		Entretien, réparation et renouvellement du matériel. (Matières, pièces de rechange, ustensiles, outils, engins, éclairage des ateliers et fournitures diverses.)
]	a.	Entretien, visite et réparation des locomotives, tenders, voitures, waggons, matériel fixe, mobilier, etc.
71	b.	Renouvellement et amélioration du matériel
		TOTAL DE LA TRUISIÈME SECTION. , (r.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.			CRÉDITS DIFFÉRENCES.			Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires ettemporaires.	TOTAL.	roum L'EXENCICE 1880.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	Ovservations.
				,		
220,662 n	»	1				
588,290 ·	33	1				
247,756 •	v	) 1,111,070 »	1,111,070 »	יי	ų	
5 <b>4,</b> 562 »	»					
2,715,000 •	8					
2,567,450 ×	,					
2,635,850 »	u	}11,925,000 »	11,925,000	>>		
627,400 **	n					
5,579,500 »	n	1				
197,500 ×	'n					
190,900 -	19-	/ * } 409,300 »	409,500 ··	D	n	
15,000 »						
5,900 n	n	; ]				
2,657,000 »		) { 5,554,300 »	5,554,500 °	מ	77	
897,500 »		1		• •		
5,225, <b>3</b> 00 "	»	7,785,500 *	7,785,300 n	n	n	
2,56 <b>0,00</b> 0 »	n	) 				
24,784,970 »	n		24,784,970 »		# ************************************	

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		QUATRIÈME SECTION.	
		TRANSPORTS,	
		Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :	ĺ
	a.	Direction centrale du service	
	b.	Mouvement. — Surveillance des convois; répartition des waggons; convoyage des voyageurs et des marchandises.	
72 (	c.	Trafic. — Surveillance du service; bureaux des stations; factage; relations internationales, etc	-
	d.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérims, travail extraordinaire, découchers des gardes, etc	
		Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois et manœuvres par chevaux :	
İ	a.	Chargement, déchargement et pesage des marchandises, bagages, etc	
73	b <sub>e</sub>	Formation des convois; nettoyage des bureaux; portiers, gardiens, gardes à l'essai, veilleurs, etc.	
	c.	Manoeuvres par chevaux dans les stations et aux abords	
74	ο	Primes de régularité pour encourager la marche régulière des convois.	
		Frais d'exploitation :	
İ	, a.	Matériel et consommations pour éclairage et chauffage des stations, gares, hureaux, salles d'attente, convois, etc.	
<b>3</b>	<b>.</b>	Consommations diverses pour nettoyage, arrimage, etc.; objets de mobilier, engins de pesage et de chargement outils, ustensiles, etc.	
	с.	Redevances pour l'usage de stations, lignes, etc., appartenant à des compagnies	
*	»	Camionnage Prise et remise à domicile.	
ro	r	Pertes et avaries. — Indemnités aux ayants droit et frais d'expertise, de procédure, etc.; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer.	
ъ.	n	Redevances aux compagnies et aux particuliers, pour l'usaye de leur materiel sur les lignes de l'État.	
		Total de la quatrième section fr.	

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.			CRÉDITS DIFFÉRENCES.			proposes		, Observations.
CHARGES ordinairesetper manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.	1880.	AUGMENTATION	DIMINUTION.	0 0807 1 100001251		
	o ·							
590,749 »		<b>[</b>						
2,482,166	n							
4,546,599		7,664,960 »	<b>7,664,</b> 960 »	»	P			
245,446 »	))	<i>!</i> <b>!</b>						
3,5 <b>77,317</b> »	n		`					
1,555,734 »	•	5,214,000 »	5,214,000 »	,	0			
280,949 »	»			:				
350,000 »	n	530,000 »	530,000 »	٢	,			
1,051,000 »	1)	<b>!</b>						
KOG OOD		4 5 7 000						
506,000 .		1,617,000	1,617,000 »	ů	n			
60,000 »	»	[						
1,500,000 "	,,	1,500,000 *	1,500,000 »	,	•			
650,000 »	ъ	650,000 »	65 <b>0,0</b> 00 »	n	•			
50,000 •	75	30,000 v	50,000 »	»	ъ			
17,005,960 »		17,005,960	17,005,960 »					

NUMERO    CA   Direction centrale du service. — Contrôle et vérification de la computabilité. — Décomptes avec les compagnies, etc.   Direction centrale du service. — Contrôle et vérification de la computabilité. — Décomptes avec les compagnies, etc.   Direction centrale du service. — Contrôle et vérification de la computabilité. — Décomptes avec les compagnies, etc.   Direction centrale du service. — Contrôle dans les buteaux importants du les gestions computables sont confiées à des receveurs			
DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.  CINQUIÈME SECTION.  CONTRÔLE DES RECETTES.  Traitemente et indemnités des fanctionnaires et employés  a. Direction centrale du service. — Contrôle et vérification de la comptabilité. — Décomptes avec les compagnies, etc. Surveillance et contrôle des gestions comptables dans les stations.  bioplé de limbre. — Perception des recettes dans les hureaux importants et les gestions comptables sont confiées a des receveurs  d. Indemnités. — Frais de déplacement, d'intérims, travail extraordinaire, etc.  Sataires des agents payés à la téche, à la journée ou par mois.  Huinsiers, messagers, concierges, classeurs et gress de service  Délivance aux station les billets de voyageurs, livrets-éreubires, etc., par le dépit du limbre.  (Les redition parés aux seitains 7, 65, 67, 79 et 70 pourront être réuneis et transférés de l'un de ces activeles aux antres, seivant les bassins du services.)  Hécapitulation du chapitre IV.  In Section. — Services communs.  - Voies et transaux. Constructions nouvalles  - Transports  - Transports  - Comtrôle des recettes.			
Action penents.  CINQUIEME SECTION.  CONTRÔLE DES REGETTES.  Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés  4.  Birection contrale du service. — Contrôle et vérification de la comptabilité. — Décomptes avec les compagnies, etc.  Surveillance et contrôle des gestions comptables dans les stations.  Dépôt de timbre. — Perception des recettes dans les bureaux importants où les gestions comptables sent confides à des receveurs  d. Indemnités. — Frais de déplacement, d'intérins, travail extraordinaire, etc.  Salaires des agents payés à la téche, à la journée ou par moite:  It l'insister, messagers, concierges, classeurs et geos de service  Délivrance aux stations des billets de voyageurs, livrets-circulaires, etc., par le dépôt du timbre.  (Les rédète perées aux articles S7, 33, 37, 72 et 79 pourront être réonis et transférés de l'un de ces articles aux entres, activant les besoins de service.)  Toral de la casquième secrion fr.  Récapitulation du chapitre IV.  It Secritos. — Services communs.  2° — Voics et travaux. Constructions nouvelles  3° — Traction et matériel .  4° — Transports  3° — Contrôle des recettes.	NUMÉRO	LITTERA	
CINQUIÈME SECTION.  CONTRÔLE DES RECETTES.  Traitements et indemnités des fonctionnaires et amployés  a. Direction centrale du service. — Contrôle et vérification de la comptabilité. — Décomptes avec les compagnies, etc. b.  Surveillance et contrôle des gestions comptables dans les stations.  c. Dépôt de timbre. — Perception des recettes dans les bureaux importants els les gestions comptables sont confides à des correctes  d. Indemnités. — Frais de déplacement, d'intérims, travail extraordinaire, etc.  Salaires des agents payés à la talche, à la journée ou par mots.  Huissiers, messagers, concienges, classeurs et geas de service  Délivrance aux stationètes billets de voyageurs, livrets circulaires, etc., par le dépât du timbre  (Les ordits parés aux priche ST, 68, 77, 73 et 79 pourront être céonis et transférés de l'un de ces articles aux entres, autrent les lucement de services.)  Récapitulation du chapitre IV.  It Section. — Services communs.  3 — Voice et travaux. Constructions nouvelles  5 — Traction et matériel.  4 — Transports  5 — Camirôle des recettes.	des	1	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CINQUIÈME SECTION.  CONTRÔLE DES DECETTES.  **Traitemente et indemnitée des fonctionnaires et employés**  a. Direction centrale du service. — Contrôle et vérification de la comptabilité. — Décomptes avec les compagnies, etc. b.  Surveillance et contrôle des gestions comptables dans les stations.  c. distribute. — Perception des recettes dans les bureaux importants où les gestions comptables sont confides à des recettes dans les bureaux importants où les gestions comptables sont confides à des recettes dans les bureaux importants où les gestions comptables sont confides à des recettes dans les des augents payés à la téche, à la journée ou par mois :  **Indemnités. — Frais de déplacement, d'inférims, travail extraordinaire, etc.  **Salaires des agents payés à la téche, à la journée ou par mois :  **Béliveauce aux station des billets de voyageurs, livret-circulaires, etc., par le dépôt du timbre.  (Les crédits portes aux reticles 37, 63, 67, 72 et 79 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suitant les flessions de service.)  **Toral de la capquisat secrior fr.  **Récapitulation du chapitre IV.*  1** Sacries. — Services communs.  9* — Voies et travaux. Constructions nouvelles  3* — Traction et matériel .  4* — Transports .  5* — Comréle des recettes.	45-1	! '	
Traitements at indemnités des fonctionnaires et employés  a. Direction centrale du service. — Contrôle et vérification de la comptabilité. — Décomptes avec les compagnies, etc.  b. Surveillance et contrôle des gestions comptables dans les stations.  c. Dépot de timbre. — Perception des recettes dans les bureaux importants oit les gestions comptables sont confiées à des receveurs.  d. Indemnités. — Frais de déplacement, d'intérims, travail extraordinaire, etc.  Salaires des agents payés à la tâcha, à la journée ou par mois:  Huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service.  Délivrance aux station des billets de vousqueurs, livrets-circulaires, etc., par le dépôt du timbre.  (Les crédits portés aux articles 37, 63, 67, 73 et 78 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux nutres, suivant les besoins du service.)  Récapitulation du chapitre IV.  11 <sup>es</sup> Section. — Services communs.  21 — Voies et travaux. Constructions nouvelles  32 — Traction et matériel.  44 — Transports.  55 — Cantrôle des recettes.	selicter.	pements.	
Traitements at indemnités des fonctionnaires et employés  a. Direction centrale du service. — Contrôle et vérification de la comptabilité. — Décomptes avec les compagnies, etc.  b. Surveillance et contrôle des gestions comptables dans les stations.  c. Dépot de timbre. — Perception des recettes dans les bureaux importants oit les gestions comptables sont confiées à des receveurs.  d. Indemnités. — Frais de déplacement, d'intérims, travail extraordinaire, etc.  Salaires des agents payés à la tâcha, à la journée ou par mois:  Huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service.  Délivrance aux station des billets de vousqueurs, livrets-circulaires, etc., par le dépôt du timbre.  (Les crédits portés aux articles 37, 63, 67, 73 et 78 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux nutres, suivant les besoins du service.)  Récapitulation du chapitre IV.  11 <sup>es</sup> Section. — Services communs.  21 — Voies et travaux. Constructions nouvelles  32 — Traction et matériel.  44 — Transports.  55 — Cantrôle des recettes.			
Traitements at indemnités des fonctionnaires et employés  a. Direction centrale du service. — Contrôle et vérification de la comptabilité. — Décomptes avec les compagnies, etc.  b. Surveillance et contrôle des gestions comptables dans les stations.  c. Dépot de timbre. — Perception des recettes dans les bureaux importants oit les gestions comptables sont confiées à des receveurs.  d. Indemnités. — Frais de déplacement, d'intérims, travail extraordinaire, etc.  Salaires des agents payés à la tâcha, à la journée ou par mois:  Huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service.  Délivrance aux station des billets de vousqueurs, livrets-circulaires, etc., par le dépôt du timbre.  (Les crédits portés aux articles 37, 63, 67, 73 et 78 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux nutres, suivant les besoins du service.)  Récapitulation du chapitre IV.  11 <sup>es</sup> Section. — Services communs.  21 — Voies et travaux. Constructions nouvelles  32 — Traction et matériel.  44 — Transports.  55 — Cantrôle des recettes.			•
Traitements at indemnités des fonctionnaires et employés  a. Direction centrale du service. — Contrôle et vérification de la comptabilité. — Décomptes avec les compagnies, etc.  b. Surveillance et contrôle des gestions comptables dans les stations.  c. Dépot de timbre. — Perception des recettes dans les bureaux importants oit les gestions comptables sont confiées à des receveurs.  d. Indemnités. — Frais de déplacement, d'intérims, travail extraordinaire, etc.  Salaires des agents payés à la tâcha, à la journée ou par mois:  Huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service.  Délivrance aux station des billets de vousqueurs, livrets-circulaires, etc., par le dépôt du timbre.  (Les crédits portés aux articles 37, 63, 67, 73 et 78 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux nutres, suivant les besoins du service.)  Récapitulation du chapitre IV.  11 <sup>es</sup> Section. — Services communs.  21 — Voies et travaux. Constructions nouvelles  32 — Traction et matériel.  44 — Transports.  55 — Cantrôle des recettes.			
Traitements at indemnités des fonctionnaires at employés  a. Direction centrale du service. — Contrôle et vérification de la comptabilité. — Décomptes avec les compagnies, etc.  b. Surveillance et contrôle des gestions comptables dans les stations.  c. Dépot de timbre. — Perception des recettes dans les bureaux importants oit les gestions comptables sont confiées à des receveurs  d. Indemnités. — Frais de déplacement, d'intérims, travait extraordinaire, etc.  Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois:  Huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service.  Déliveance aux station des billets de voyageurs, livrets-circulaires, etc., par le dépôt du timbre (Les crédits portés aux articles 57, 63, 67, 73 et 79 pourront être véunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)  Récapitulation du chapitre IV.  11 <sup>es</sup> Section. — Services communs.  21 — Voies et travaux. Constructions nouvelles  32 — Traction et matériel .  44 — Transports .  55 — Contrôle des recettes.			
Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés  a. Direction centrale du service. — Contrôle et vérification de la comptabilité. — Décomptes avec les compagnies, etc.  b. Surveillance et contrôle des gestions comptables dans les stations.  c. Dépôt de timbre. — Perception des recettes dans les bureaux importants où les gestions comptables sont confides à des receveurs.  d. Indemnités. — Frais de déplacement, d'intérims, travail extraordinaire, etc.  Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mots.  Huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service  Déliveance aux stationèrdes billets de voyageurs, livrets-circulaires, etc., par le dépôt du timbre .  (Les crédits portés aux articles 37, 63, 67, 73 et 79 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)  TOFAL DE LA CISQUIÈRE SECTIOS fr.  Récapitulation du chapitre IV.  It Section. — Services communs.  2. — Yoiss et travaux. Constructions nouvelles .  3. — Traction et matériel .  4. — Transports .  5. — Contrôle des recettes.			CINQUIÈME SECTION.
Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés  a. Direction centrale du service. — Contrôle et vérification de la comptabilité. — Décomptes avec les compagnies, etc.  b. Surveillance et contrôle des gestions comptables dans les stations.  c. Dépôt de timbre. — Perception des recettes dans les bureaux importants où les gestions comptables sont confides à des receveurs.  d. Indemnités. — Frais de déplacement, d'intérims, travail extraordinaire, etc.  Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mots.  Huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service  Déliveance aux stationèrdes billets de voyageurs, livrets-circulaires, etc., par le dépôt du timbre .  (Les crédits portés aux articles 37, 63, 67, 73 et 79 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)  TOFAL DE LA CISQUIÈRE SECTIOS fr.  Récapitulation du chapitre IV.  It Section. — Services communs.  2. — Yoiss et travaux. Constructions nouvelles .  3. — Traction et matériel .  4. — Transports .  5. — Contrôle des recettes.			
Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :  a. Direction centrale du service. — Contrôle et vérification de la comptabilité. — Décomptes avec les compagnies, etc.  b. Surveillance et contrôle des gestions comptables dans les stations.  c. Dépôt de timbre. — Perception des recettes dans les bureaux importants où les gestions comptables sont confides à des receveurs .  d. Indemnités. — Frais de déplacement, d'intérims, travail extraordinaire, etc.  Salaires des agents payés à la técha, à la journée ou par mois :  Huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service  Déliveance aux stationè des billets de voyageurs, livrets-circulaires, etc., par le dépôt du timbre .  (Les crédits portés aux articles 37, 63, 67, 73 et 73 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)  Total de la cirquière section fr.  Récapitulation du chapitre [V.  It Section. — Services communs.  2 — Voiss et travaux. Constructions nouvelles .  5 — — Traction et matériel  4 — — Transports .  5 — — Contrôle des recettes			CONTRÔLE DES DECETTES
Direction centrale du service. — Contrôle et vérification de la comptabilité. — Décomptes avec les compagnies, etc.  5. Surveillance et contrôlo des gestions comptables dans les stations.  6. Dépôt de timbre. — Perception des recettes dans les bureaux importants oit les gestions comptables sont confiées à des receveurs  6. Indemnités. — Frais de déplacement, d'intérims, travail extraordinaire, etc.  Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois:  Huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service  Délivrance aux stations des billets de voyageurs, livrets-circulaires, etc., par le dépôt du timbre (Les crédits portés aux articles 57, 53, 67, 73 et 70 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)  Récapitulation du chapitre IV.  In Sacrion. — Services communs.  21 — Voies et travaux. Constructions nouvelles  52 — Traction et matériel .  44 — Transports .  35 — Contrôle des recettes.			CONTROLL DES RECELLES.
Direction centrale du service. — Contrôle et vérification de la comptabilité. — Décomptes avec les compagnies, etc.  5. Surveillance et contrôlo des gestions comptables dans les stations.  6. Dépôt de timbre. — Perception des recettes dans les bureaux importants où les gestions comptables sont confiées à des receveurs  6. Indemnités. — Frais de déplacement, d'intérims, travail extraordinaire, etc.  Salaires des agents payés à la téche, à la journée ou par mois:  Huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service  Délivrance aux stations des billets de voyageurs, livrets-circulaires, etc., par le dépôt du timbre  (Les cedélis perés aux articles 57.6, 67, 72 et 79 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)  Récapitulation du chapitre IV.  In Section. — Services communs.  21 — Voies et travaux. Constructions nouvelles  52 — Traction et matériel .  44 — Transports .  35 — Contrôle des recettes.			
Direction centrale du service. — Contrôle et vérification de la comptabilité. — Décomptes avec les compagnies, etc.  5. Surveillance et contrôlo des gestions comptables dans les stations.  6. Dépôt de timbre. — Perception des recettes dans les bureaux importants oit les gestions comptables sont confiées à des receveurs  6. Indemnités. — Frais de déplacement, d'intérims, travail extraordinaire, etc.  Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois:  Huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service  Délivrance aux stations des billets de voyageurs, livrets-circulaires, etc., par le dépôt du timbre (Les crédits portés aux articles 57, 53, 67, 73 et 70 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)  Récapitulation du chapitre IV.  In Sacrion. — Services communs.  21 — Voies et travaux. Constructions nouvelles  52 — Traction et matériel .  44 — Transports .  35 — Contrôle des recettes.			Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés
b. Surveillance et contrôle des gestions comptables dans les stations.  c. Dépôt de limbre. — Perception des recettes dans les bureaux importants où les gestions comptables sont confides à des receveurs.  d. Indemnités. — Frais de déplacement, d'intérims, travail extraordinaire, etc.  Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois.  Huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service  Délivrance aux stations des billets de voyageurs, livrets-circulaires, etc., par le dépôt du timbre (Les crédits portés aux articles 57, 63, 67, 72 et 70 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, anivant les besoins du service.)  Récapitulation du chapitre IV.  1º4 Section. — Services communs.  9º — Voies et travaux. Constructions nouvelles  5º — Traction et matériel.  4º — Transports  5º — Contrôle des recettes.	1		,
b. Surveillance et contrôle des gestions comptables dans les stations.  c. Dépôt de limbre. — Perception des recettes dans les bureaux importants où les gestions comptables sont confiées à des receveurs.  d. Indemnités. — Frais de déplacement, d'intérims, travail extraordinaire, etc.  Salaires des agents peyés à la tâche, à la journée ou par mois.  Huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service  Délivrance aux stations des billets de voyageurs, livrets-circulaires, etc., par le dépôt du timbre .  (Les crédits portés aux articles 37, 63, 67, 73 et 70 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, anivant les besoins du service.)  Récapitulation du chapitre IV.  Récapitulation du chapitre IV.  1º4 Section. — Services communs.  2º — Voies et travaux. Constructions nouvelles  3º — Traction et matériel.  4º — Transports  5º — Contrôle des recettes.	ì	i a.	Direction centrale du service. — Contrôle et vérification de la comptabilité. — Décomptes avec les compagnies, etc.
Dépôt de timbre. — Perception des recettes dans les bureaux importants où les gestions comptables sont confiées à des receveurs  d. Indemnités. — Frais de déplacement, d'intérims, travail extraordinaire, etc.  Salaires des agents payés à la tdohe, à la journée ou par mois.  Huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service  Délivrance aux stations des billets de voyageurs, livrets-circulaires, etc., par le dépôt du timbre.  (Les crédits portés aux articles 37, 63, 67, 73 et 79 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)  Récapitulation du chapitre IV.  114 Saction. — Services communs.  24 — Voies et travaux. Constructions nouvelles  55 — Traction et matériel.  44 — Transports.  56 — Contrôle des recettes.			
des receveurs  des receveurs  Indemnités. — Frais de déplacement, d'intérims, travail extraordinaire, etc.  Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois.  Huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service  b. Délivrance aux stations des billets de voyageurs, livrets-circulaires, etc., par le dépôt du timbre (Les crédits portés aux articles 57, 63, 67, 73 et 79 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)  Récapitulation du chapitre IV.  It Section. — Services communs.  2 — — Voies et travaux. Constructions nouvelles  5 — — Traction et matériel .  4 — — Transports .  5 — — Contrôle des recettes.	,	b.	Surveillance et contrôle des gestions comptables dans les stations
Indemnités. — Frais de déplacement, d'intérims, travail extraordinaire, etc.  Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois:  Huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service  Délivrance aux stations des billets de voyageurs, livrets-circulaires, etc., par le dépôt du timbre .  (Les crédits portés aux articles 37, 63, 67, 79 et 79 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, ouvant les besoins du service.)  Récapitulation du chapitre IV.  Ita Section. — Services communs.  2. — Voies et travaux. Constructions nouvelles  3. — Traction et matériel .  4. — Transports .  5. — Contrôle des recettes.	79	ο. :	Dépôt de timbre. — Perception des recettes dans les bureaux importants où les gestions comptables sont confiées à
Salaires des agents payés à la tdohe, à la journée ou par mois :  4. Huissiers, messagurs, concierges, classeurs et gens de service  Bélivrance aux stations des billets de voyageurs, livrets-circulaires, etc., par le dépôt du timbre .  (Les crédits portés aux articles S7, 63, 67, 72 et 79 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)  Récapitulation du chapitre IV.  11 <sup>cs</sup> Section. — Services communs.  2. — Voies et travaux. Constructions nouvelles.  3. — Traction et matériel.  4. — Transports.  5. — Contrôle des recettes.	- 1		des receveurs
Salaires des agents payés à la tdohe, à la journée ou par mois :  4. Huissiers, messagurs, concierges, classeurs et gens de service  Bélivrance aux stations des billets de voyageurs, livrets-circulaires, etc., par le dépôt du timbre .  (Les crédits portés aux articles S7, 63, 67, 72 et 79 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)  Récapitulation du chapitre IV.  11 <sup>cs</sup> Section. — Services communs.  2. — Voies et travaux. Constructions nouvelles.  3. — Traction et matériel.  4. — Transports.  5. — Contrôle des recettes.	(	ď	Indemnités. — Frais de dénlacement d'intérims travait extraordinaire etc
Huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service  Délivrance aux stations des billets de voyageurs, livrets-circulaires, etc., par le dépôt du timbre .  (Les crédits portés aux articles 87, 63, 67, 72 et 79 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)  Total de la cinquième section fr.  Récapitulation du chapitre IV.  11 Section. — Services communs.  2 — Voies et travaux. Constructions nouvelles  3 — — Traction et matériel .  4 — — Transports	3-1	-	and and the state of the state
Huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service  Délivrance aux stations des billets de voyageurs, livrets-circulaires, etc., par le dépôt du timbre .  (Les crédits portés aux articles 87, 63, 67, 72 et 79 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)  Total de la cinquième section fr.  Récapitulation du chapitre IV.  11 Section. — Services communs.  2 — Voies et travaux. Constructions nouvelles  3 — — Traction et matériel .  4 — — Transports			Salaires des agents novés à la tâche, à la journée au nor mois :
Délivrance aux stations des billets de voyageurs, livrets-circulaires, etc., par le dépôt du timbre .  (Les crédits portés aux articles 87, 63, 67, 72 et 79 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)  Total de la cirquième section fr.  Récapitulation du chapitre IV.  11- Section. — Services communs.  2- — Voies et travaux. Constructions nouvelles			Samuel and any control purgue as the samuel, as the joint two our pair motor.
Délivrance aux stations des billets de voyageurs, livrets-circulaires, etc., par le dépôt du timbre .  (Les crédits portés aux articles 87, 63, 67, 72 et 79 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)  Total de la cirquième section fr.  Récapitulation du chapitre IV.  11- Section. — Services communs.  2- — Voies et travaux. Constructions nouvelles	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		Unicojane maccampre connigerase ofaceanes et mane da corriga
Bélivrance aux stations des billets de voyageurs, livrets-circulaires, etc., par le dépôt du timbre.  (Les crédits portés aux articles 87, 63, 67, 72 et 79 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)  Total de la cinquième section fr.  Récapitulation du chapitre IV.  1'" Section. — Services communs.  2" — Voies et travaux. Constructions nouvelles	80	a.	titissiers, messagers, vonctorges, classeries or gens de service
Récapitulation du chapitre IV.  I' Section. — Services communs.  2 — Voies et travaux. Constructions nouvelles  3 — Traction et matériel.  4 — Transports.  5 — Contrôle des recettes.	100	ь.	
Récapitulation du chapitre IV.  I'* Section. — Services communs.  2* — Voies et travaux. Constructions nouvelles	1		(Les crédits portés aux articles 57, 63, 67, 72 et 79 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux
Récapitulation du chapitre IV.  1'* Section. — Services communs.  2* — Voies et travaux. Constructions nouvelles  3* — Traction et matériel.  4* — Transports.  5* — Contrôle des recettes.			,
Récapitulation du chapitre IV.  1'* Section. — Services communs.  2* — Voies et travaux. Constructions nouvelles  3* — Traction et matériel.  4* — Transports.  5* — Contrôle des recettes.	į		•
1 <sup>re</sup> Section. — Services communs.  2 <sup>e</sup> — Voies et travaux. Constructions nouvelles	İ		Total de la cinquième section
1 <sup>re</sup> Section. — Services communs.  2 <sup>e</sup> — Voies et travaux. Constructions nouvelles			
1 <sup>re</sup> Section. — Services communs.  2 <sup>e</sup> — Voies et travaux. Constructions nouvelles			
1 <sup>re</sup> Section. — Services communs.  2 <sup>e</sup> — Voies et travaux. Constructions nouvelles	<b>\</b>		
1 <sup>re</sup> Section. — Services communs.  2 <sup>e</sup> — Voies et travaux. Constructions nouvelles			He .
2° — Voies et travaux. Constructions nouvelles  3° — — Traction et matériel			Récapitulation du chapitre IV.
2° — Voies et travaux. Constructions nouvelles  3° — — Traction et matériel	}		*
2* — Voies et travaux. Constructions nouvelles  3* — Traction et matériel  4* — Transports  5* — Contrôle des recettes.	Į		
3e — Traction et matériel   4e — Transports   5e — Contrôle des recettes	İ		I's Section. — Services communs
3e — Traction et matériel   4e — Transports   5e — Contrôle des recettes			
4° — — Transports	ì		2. — Voies et travaux. Constructions nouvelles
4° — — Transports			
5° — — Contrôle des recettes			3° Traction et matériel
5° — — Contrôle des recettes	1		·
			4° — — Transports
			5° — — Contrôle des recettes
TOTAL DU CHAPITRE IV fr.		,	
TOTAL DU CHAPITRE IV fr.	- 1		
			TOTAL DU CHAPITRE IV fr.
t	ŀ		

CREDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.		ice 1881.	CRÉDITS DIFFÉRENCES.			proposes		Observations.
CHARGES ordmanesetper- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL	POUR L'EXERCICE	AUGMENTATION.	HIMINUTEON.			
	i							
	ı							
5 <b>91,7</b> 91 »	39	1						
122,950 »	v	1,200,770 »	1,200,770 •		•			
454,759 »	•	1,200,110						
51,270 »	×	<i> </i> 						
57,600 •								
15,000 »	3) 25	72,600 s	74,600 »	и	2,000 •			
		-114						
1,275,570 »	No	1,275,370 n	1,275,370 »	lt	2,000 *			
1 500 890	as-	1,522,820 »	1,523,720 »	; ;	900 *			
1,522,820 » 15,463,787 »			15,617,787		25			
24,784,970	-		24,784,970	s <del>i</del>	•			
17,005,960 »	n	_	1 <b>7,00</b> 5,960 »	s)	3b			
1,273,370 »	»		1,275,370 »	33	د 2,000			
60,050,907 »	154,000 »	60,204,907 »	80 207 207 -	13	2,900 »			

du du articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		CHAPITRE V.
		POSTES ET TÉLÉGRAPHES.
		<del></del> ,
		PREMIÈRE SECTION.
	e	SERVICES COMMUNS.
		Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :
81	•	Direction générale de l'administration; inspection générale des services; service central
89	¥	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois
		Total de la première section fr.
		DEUXIÈME SECTION.
		Postes.
		Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :
83	a.	Direction centrale et services provinciaux
°° (	b.	Bureaux de poste, perceptions, sous-perceptions, bureaux mixtes (chemins de fer et postes) et bureaux ambulants .
		Traitements et indemnités des facteurs :
(	а.	Surveillance du personnel des facteurs et triage des correspondances à distribuer et à expédier (chefs-facteurs et facteurs-trieurs, etc.)
84	b.	Distribution de la correspondance dans les chess-lieux des cantons postaux (facteurs de perception)
	c.	Distribution des correspondances, journaux, etc., dans les communes rurales (facteurs ruraux)
\ I	. d.	Indemnités, frais de remplacement, aides-facteurs temporaires, etc.
		•

Ci ordin	HARGES paires et p anentes.	CHARGES extraordinaires et tomporaires.	TOTAL.	POUR L'MERCICE 1880.	AUGMENTATION,	DIMINUTION.	Observations.
							·
					1		
					,	-	
		ŀ					
1							
1							
4	4,900	•	44,900 »	44,900 »	ď		
İ	<b>4,</b> 560		4,560	4,560 »	υ v	13-	
	·	_		.,,000			
4	9,460	•	49,460 ×	49,460 »	*	על	
43	0,090						
1	5,725	1	2,405,815 »	2,405,815 »	ь	n)	
	•		, 				
7	<b>3,</b> 500	» »					
1,03	3,310	»	0.077 200	0.075 700			
1,59	0,533	» <b>»</b>	2,977,569 »	2,977,569 •	ת	n	
48	30,226	» »					
5,58	35,584	ם ח	5,585,384 »	5,383,384 »		и	81 .

# DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT fr.
		Transport des dépéches :
	] a.	Entreprises spéciales de transport des dépêches, services affluents, messageries, carrioles entre les bureaux et les stations.
	b.	Transport des facteurs par service d'omnibus
85	c.	Transport des dépêches par des piétons. — Transports extraordinaires, entreposage, passages d'eau, menues dépenses
	d.	Fraîs de traction de bureaux ambulants sur les lignes concédées
	е.	Indemnités à payer aux concessionnaires ou entrepreneurs de lignes régulières de navigation transallantique, employées en vertu de conventions ou d'arrangements particuliers, au transport des malles, — à titre de minimum de produits garantis, de primes de régularité, de restitution de droits de pilotage étrangers. (Crédit non limitatif.).
86	*	Indemnîtés et remboursement du chef des dépôts, expéditions et recouvrements confiés à la poste.(Crédit non limitatif.)
87	a.	Matériel. — Papiers, impressions, publications, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie, entretien et appro- priation des bâtiments de l'État, fourniture et entretien de mobilier, menues dépenses
	<b>b</b> .	Entretien, renouvellement et construction de bureaux ambulants pour le service des postes
88	•	Part d'intervention de l'administration dans les frais du bureau international de Berne
		TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION fr.
		TROISIÈME SECTION.
		TÉLÉGRAPHES.
		Trailements et indemnités des fonctionnaires et employés :
	a.	Direction centrale et surveillance du service
89	<b>b</b> .	Bureaux de transmission et de réception, frais de loyer, de déplacement et d'intérims, primes et indemnités pour travail extraordinaire, etc.
90		Salaires des agents payés à la journée ou par mois
91	»	Entretien des lignes, des appareils et des locaux, mobilier et consommations diverses, etc., imprimés, fournitures de bureau, menues dépenses, etc.
92	a	Part d'intervention dans les frais du bureau international de Berne
		Total de la troisième section fr.

Demandés	CRÉDITS POUR L'EXERC	CE 1881.	CRÉDITS proposés	DIFFÉR	ENCES.	$\it Observations.$
CHARGES ordinairesetper- manentes.	CHARGES extraordinaires ettemporaires.	TOTAL.	iour l'exercice 1880.	AUGMBNTATION.	dirthution.	00001 010000000
5, <b>385,384</b> »	»	5,583,58 <b>4</b> »	5,585,584 •	n	υ	
449,100 »	n					
60,950 »	٥					
70,515 »	so l	, 1,311,990 »	<b>1,</b> 511,990 <sup>1</sup>	D.	to de	
16,425 »	1 4	, 1,511,500	1,311,330	"	-	
	<u>'</u>					
715,000 »						
10,000 »	u	1 <b>0,00</b> 0 ×	10,000 =	υ	ħ	
68 <b>5</b> ,0 <b>0</b> 0 »	»	717,500	717,500 »	n	υ	
<b>34,500</b> •	»	111,000	, ,			
5 <sub>1</sub> 250 »	à	<b>3</b> ,250 •	<b>5,250</b> »	1)	33	
7,426,124 »	×	7,426,124 »	<b>7,</b> 426,13 <b>4</b> »	•	p	
			•			•
		p				
300,970 »	st.	4 70 70				
1,402,559 »	۵ .	1,705,500 »	1,703,509	,	٩	
842,200 »	1)	842,200	842,200	»	15	
310,000 »			510,000 ·	D)	p.	
1,000 »		310,000 °	1,000 s	) ))	n	
2,000 2	,	I TOUR S	e juiju s			
			<u> </u>			

# . DEVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements,	désignation des dépenses et services.	
		Récapitulation du chapitre V.	
	w	1" Section. — Services communs	
	w	2° — — Postes	
	n	5° — Télégraphes	
		Total du chapithe V fr.	
		CHAPITRE VI.	
		MARINE.	
Ì		Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :	
	a.	Direction centrale du service	
\	ь.	Services spéciaux; paquebots entre Ostende et Douvres Service entre Anvers et la Têle-de-Flandre	
95 (	C.	Police maritime; école de navigation; constructions et réparations maritimes; pilotage; phares et fanaux; sauve- tage et remorque; surveillance des lignes postales transatlantiques	
(	ď.	Frais de route et jetons de présence des jurys ,	
		Traitements, salaires, indemnilés et frais de route des agents nommés ou payés à la tâche, à la journée ou par mois, et indemnités à des agents non salariés :	
94	20	Huissiers, messagers, lamaneurs, gardiens, ouvriers, matelots et chaussieurs provisoires, etc., pour les dissérents services	
95	ů	Remises aux comptables, aux distributeurs des coupons et aux courriers des malles-postes, aux receveurs, aux pilotes, aux mesureurs, aux encaisseurs et à d'autres agents du pilotage; primes d'arrestation aux agents de la police maritime; indemnités aux agents et aux canotiers pour le transport et l'emmagasinage des poudres; vacations aux sauveteurs; primes pour le placement des livrets de voyageurs entre Ostende et Douvres.(Crédit non limitatif.).	
96		Subsides aux caisses de pêcheurs; surveillance de la grande pêche et encouragements à l'éducation pratique des marins :	
		Traction et matériel :	
i	a.	Combustible, builes, graisses, cordages, toiles à voiles et autres matières pour les navires, bureaux, ateliers, etc.	
	ь.	Entretien, réparations, renouvellements, locations, loyers, mobilier, etc.	
97 }	c.	Quote-part de la Belgique dans les frais annuels d'entretien du phare du cap Spartel	
1	đ.	Subside pour l'école des enfants de pilotes belges à Flessingue	
\	е.	Pertes et avaries, fournitures de bureau, impressions, annonces, frais d'agence, frais divers des écoles de naviga- tion, etc.	
		Total du chapitre VI fr.	

DEMANDÉS	CRÉDITS POUR L'EXERCI	ica 1881.	CRÉDITS proposés	DIFFÉR	ENCES.	$Observations. \  \  $	
GHARGES ordinalicaetper- manentes.	CHARGES extraordinaires el temporaires.	TOTAL.	pour l'exercice 1880.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.		
49,460 .	•	49,460 =	49,460 »		•		
7,426,124 •	13	7,426,124 »	7,426,124 »	n	10		
2,856,709 .	•	2,856,709 »	2,856,709	υ '	4		
10,332,293 »		10,332,293	10,332,293 •	10	8		
91,800 ° 355,606 ° 316,515 »	•	774,721	<b>774,</b> 721 o	))	***		
12,800 *	•		•				
					ļ		
184,700 •	3.7	184,700 •	184,700 a	»	ñ		
184,700 • 1,200,000 •		184,700 •		)) ©	u		
	•		1,200,000 ×	٠			
1,200,000	•	1,200,000 •	1,200,000 ×	٠	Ď		
1,200,000 • 47,945 »	D	1,200,000 •	1,200,000 ×	٠	Ď		
1,200,000 · 47,945 »	n n	1,200,000 •	1,200,000 ×	<b>\$</b>	Ď		
1,200,000 · 47,945 » 700,000 » 254,204 ·	3) 1) 2)	1,200,000 • 47,945 »	1,200,000 ×	<b>\$</b>	20		
1,200,000 · 47,945 » 700,000 » 254,204 · 1,500 »	n n	1,200,000 • 47,945 »	1,200,000 ×	<b>\$</b>	20		

### DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		CHAPITRE VII.
		COMMISSIONS.
		4" Section. — Commission des procédés nouveaux.
98	ů	Frais de route et de séjour. Matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc
		2 <sup>me</sup> Section. — Commission des Annales des travaux publics.
99 100	2)	Frais de route et de séjour
		3me Section. — Comité du contentieux.
101		Jetons de présence des membres et frais accessoires
		TOTAL DU CHAPITRE VII fr.
		CHAPITRE VIII.
		TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.
102	•	Traitements des sonctionnaires et employés des divers services, mis en disponibilité par mesure générale ou pour un terme illimité
		. Total du Chapitre VIII fr.
		CHAPITRE IX.
		PENSIONS.
103	'n	Premier terme des pensions conférées à des fonctionnaires et employés ressortissant au Ministère des Trayaux publics
		Total du chapitre iX fr.
		CHAPITRE X.
		SECOURS.
104	a.	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés
(	ð.	Secours à des ouvriers ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés
		Total du chapitre X fr.
		CHAPITRE XI.
		DÉPENSES IMPRÉVUES.
105	a	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 99
		TOTAL DU CHAPITRE XI fr.

dem an dés	CRÉDITS pour l'exerci	св 1881.	CRÉDITS proposés	DIFFÉI	RENCES.	Observations.
CHARGES ordinaires et per maneutes.	CHARGES - extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	POUR L'EXERCICE 1880.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	Opservanons.
	1					
3,000 »	n	2,000 »	2,000 v	»	'n	
300 » 4,900 »	)) ))	500 » 4,900 »	500 » 4,900 »	))- a	10 10	
,,,,,		,,,,,,	7			
, 5,000 »	20	5,000 •	5,000 »		13	
19,200 •	מ	12,200 »	12,200 »	٧	>>	
	1 1		1 1			
n	74,000 »	74,000 °	7 <b>4,</b> 000 »	υ	9	
»	74,000 »	74,000 »	74,000 »	•	n	
19,000 »	ď	19,000 .	19,000 »	מ	y)	
19,000 »	'n	19,000 -	19,000 »	»	'n	
	,					
17,500 ° 12,000 °	n }	29,500 •	29,500 »	25	<b>3</b> )	
29,500 »	מ	29,500 •	29,500 •	n	1)	
18,000 »	•	18,000 »	18,000 »	ď	, <b>v</b>	
18,000 •	0	18,000 •	18,000 »	γ,	×	

# DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Chapitres.	Pegei.	DESIGNATION DES DEPENSES EL SERVICES.
		Récapitulation.
1.	290	Administration centrale
II.	id.	Ponts et chaussées
m.	306	Mines
IV.	308	Chemins de fer
v.	318	Postes et télégraphes
VI.	522	Marine
VII.	324	Commissions
VIII.	iđ.	Traitements de disponibilité
ix.	id.	Pensions
ж.	iđ.	Secours
XI.	iđ.	Dépenses împrévues.
		Total du Budgef,

DEM FUD	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881			іск 1881.		CRÉDITS proposés		différences.				$\it Observations.$
CHARGES ordinares et per manentes.		CHARGES - extruordinanes ettemporaires.		TOTAL.		pour l'exencice 1880,		AUGHENTATION.		DINIMUTION.		Observences.
704,250 8,140,385 417,210 60,050,907 10,532,295 5,168,870 12,200 " 19,000 29,500	מ	4,380 3,097,598 28,000 154,000	n n	708,650 11,257,983 445,210 60,204,907 10,353,293 3,168,870 12,200 74,000 19,000 29,500	2) 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12	74,000 19,000	n n	17,800 P		15,000 a 4,475 a 2,900 a	,	
18,000	a 	b		18,000	10	18,000		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		rt.	_	
82,802,615	2	5,567,978	33	86,250,595	31	86,255,168	*	17,800 »		22,775	۵	
				Diririd	rı	on fr.		4,57	8	20		

# **ANNEXE**

#### AU BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

POUR L'EXERCICE 1881.

#### **TABLEAU**

des personnes admises à la pension, à charge du Trésor public, depuis le 1<sup>ee</sup> janvier jusqu'au 31 décembre 1879, dressé conformément à l'article 4 de la loi du 17 février 1849 sur les pensions.

# ANNEXE AU BUDGET DU MINISTÈRE

Nº D'ESCRIPTION.	NOM ET PRÉNOMS	dernières fonctions.	DATE de Farrôté d'udmission	LIEU	DATE do	
a, o	Pensionnaire.		à la rotraite.	naissance.	NAISSANCE.	
ž			a ta tottane.	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	are entertition	
1739	Ide, I	Aide-éclusier	19 déc. 1876.	Nieuport	15 jany, 1801.	
1740	Devaux, JA.	Commis au chemin de fer	29 avril 1878.	Neufchâteau	10 avril 1835.	
1741	Kerkhofs, PJ	Pontonnier	8 juin 1878.	Gaulille	4 déc. 1811.	
1742	Van Rillaer, JF	Aide-éclusier	18 id.	Linden	11 avril 1819.	
1743	Olivier, NS	Facteur-chef des postes	51 août 1878.	Chaussée - Notre - Dame	22 août 1812.	ŀ
1744	Smal, LJ	Percepteur des postes	25 sept. 1878.	Louveignies.	18 sept. 1815.	
1745	Deslaef, RL.	Facteur rural	26 id.	Ypres	8 mai 1817.	
1746	Hardy, V	Facteur des postes	26 id.	Grand-Halleux	27 juin 1828.	
1747	Caene, E	Factour rural	26 id.	Thourout	29 avril 1831.	
1748	Donneaux, CA.	Commis au chemin de fer	4 id.	lxelles	6 mars 1843.	
1749	Blavier, Th -J	Garde-déversoir	9 nov. 1878.	Floresse.	20 mars 1806.	
1750	Druez, J	Chef de convoi	27 id.	Deux-Acren	9 juin 1815.	
1751	Mogenet, JJ.	Facteur des postes	13 id.	Jenesse, ,	9 nov. 1816.	
1752	Desmet, Ph	Pilote	20 id.	Bruxelles , , ,	51 juill. 1819.	
1755	Aspeslagh, FL	Patron-pilote	20 id.	Ostende	21 août 1828,	
1754	Doignon, VF	Commis des postes	50 août 1878.	Havinnes	28 mars 1818.	
1755	Degryse, JJ	Chef de station	25 sept. 1878.	Malines	25 déc. 1823.	
1756	Vanhoof, PJ.	Chef pilote	50 nov. 1878.	Louvain	26 août 1806.	
1757	Lambret, AJ.	Chef de convoi.	27 id.	Harvengt	9 nov. 1813.	
1758	Dupagne, P. F	Facteur rural	30 id.	Wanze	20 nov. 1822.	
1759	Clesse, L	1d	30 id.	Étalle	18 avril 1824.	
1760	Lejenne, L	ld	50 id.	Péruwelz	8 oct. 1855.	
1761	Lecocq, C	Id	30 ıd.	Lavacherie	28 juin 1840.	
1762	Brassinne, JB	Chef-garde	20 déc. 1878.	Waterloo	20 janv. 1816.	
1765	Auwers, P	Chef de station	90 id.	Meerhout	20 déc. 1817.	
1764	Scherpings, FL	Facteur rural	.bi 16	Ostende. ,	22 oct. 1822.	
1765	Demarbaix, AJ	Agréé au chemîn de fer	16 id.	Wattripont	21 oct. 1825.	
1766	François, TL	Portier de station	16 id.	Lives	8 mars 1850.	
1767	Vanhaverbeke, JE	Inspecteur général	2 janv. 1879.	Anvers	22 oct, 1812.	
1768	Verkeyn, PJ.	Second (matelot)	6 id.	Breedene	11 janv. 1819.	
1769	De Bruyn, JC	Matelot-sauveteur	6 id.	Blankenberghe	12 mars 1819.	
1770	Dedrie, JT	Id	6 id.	Nieuport	22 juin 1820.	
1771	Van Nyverseel, JF	Facteur rural	50 nov. 1878.	Assche	25 juill 1821.	
				•		

Ruses de	e la llquide	tion de la	pension.	Dispositions législatives	MONTANT	DATES		
SERV	CES	20741		APPLIQUÉES.	de	do l'entrée	DE L'ARRÊTÉ ROYA	
Actifs.	Sådentaires ot milituires,	TOTAL.	TRAITEMENT.	(Lois de 1844 et 1849.)	LA PENSION.	EN JOUISSANCE	LA PENSION.	
Ans. M. Jours.	Ans, M. Jours.	Ans, M. Jours.						
**	32 6 17	52 6 »	990 n	Art. 1er et 8, § 1er	495	1°F janv. 1877.	17 janv. 1879.	
ŭ	22 10 »	22 10 .	2,606 67	Art. 3 et 8, § 1 er	775	1" mai 1878.	ld.	
r	42 4 "	42 4 »	802 50	Art. 1°r et 8, § 1°r	522	1 <sup>er</sup> juill. 1878.	Id.	
ъ	20 10 »	20 10 .	1,020 n	Art. 3 et 8, § 1er	526	Id.	1d.	
57 n n	•	57 » »	1,875 35	Art. 14, 8, § 2 et 15	1,248	1er sept. 1878.	ld.	
Ď	42 5 ,	42 5 »	4,510 »	Art. 1st et 8, § 1st	2,945	1rr oct, 1878.	Id.	
27 7 »	. 10 s	28 5 »	935 »	Art, 5 et 8	480	ld.	ld.	
18 5 »	38.	22 1 .	1,235 »	Id	485	ld.	1d.	
16 10 »	17.	18 5 4	859 17	1d	277	Id.	ld.	
¥	14 6 »	14 6 »	2,242 50	Art. 3 et 8, § 1er	500	ld.	Id.	
a	28 9 »	28 9 a	928 33	ld	410	1er déc. 1878.	Id.	
57 1 »	» 6 »	37 7 »	2,217 50	Art. 1**, 8 et 13	1,478	ld.	Id.	
15 <b>7</b> u	Y)	25 7 »	1,138 33	Art. 5 et 8, § 2	529	ld.	ld.	
2 7 »	7 9 n	40 4 "	2,500 »	Art. 5, 8 et 15	1,666	ld.	1d.	
29 » r	» 5 »	29 5 "	5,500 ×	Art. 5 et 8	1,858	1d.	ld.	
w	42 2 .	42 2 .	5,000 »	Art. 5, 8, § 1 et 50	1,946	1er sept. 1878.	22 mars 1879	
n	13	40 1 »	5,450 s	Art. 5, 9, 15 et 59	2,500	1er oct. 1878.	Id.	
15 •	6 8 27	18 1 .	298 33	Art. 5, 8 et 14	149	1er déc. 1878.	ld.	
7 1 •	* 6 »	57 7 ·	2,217 50	Art. 14, 8 et 15	1,478	. 1d.	Id.	
27 10 n	5 10 ·	51 8 ·	938 35	Art. 5 et 8	530	1d.	1d.	
26 1 »	5 n n	29 1 »	927 50	Id	482	Id.	Id.	
l5 5 »	15 "	16 10 »	888 35	Id,	268	ld.	Id.	
7 7 »	25 2	10 ° »	838 33	Art. 5, 8 et 14	175	ld.	ld.	
55 8 v	7 11 22	45 7 0	2,230 »	Art. 3, 8 et 15	1,480	l <sup>er</sup> janv. 1879.	id.	
n	<b>5</b> 5 5 •	35 5 »	3,820 »	Art. 5 et 8, § 1 er	2,081	वि.	Id.	
<b>50</b> 5 •	» 6 »	30 11 »	940 »	Art. 5 et 8	527	ld.	Id.	
n	25 11 »	25 11 •	1,800 »	Art. 5 et 8, § 1 cc	717	Id.	ld.	
0	25 11 r	23 11 »	1,533 33	1d	564	ld.	Id.	
•	46 5 n	46 5 »	9,500 -	Art. 1er, 8, § 1er et 15	5,000	ier fév. 1870.	fd.	
n 5 n	39 m m	59 5 v	1,622 50	Art. 5 et 8	985	- id.	Id.	
2 1 n	56 9 <sub>"</sub>	58 10 »	505 75	Id	185	ld.	Id.	
2 1 "	25 9 »	27 10 »	520 42	Art. 5, 8 et 14	160	ld.	Id.	
27 11 n	n	27 11	927 50	Art. 5 et 4, § 5	470	1er déc. 1878.	21 mai 1879.	
	l	I	i	A REPORTER fr.	55,485		I	

# ANNEXE AU BUDGET DU MINISTÈRE

No D'inscription.	NOM ET PRÉNOMS du pensionnaire.	dernières fonctions.	DATE de l'arrêté d'admission à la retraite.	LIEU de naibhanch,	DATE  de  nainbance.	
						/
1772	Vandenbussche, PJII	Facteur des postes	30 nov. 1878.	Bailleul	13 mai 1829 .	
1773	Bollansée, JB	Factour rural	51 janv. 1879.	Pulderbosch	28 janv. 1819.	İ
1774	Remaeldt, C	Facteur des postes	31 id.	Ranst	22 juill. 1820,	
1775	Vincent, JL	Id	28 fév. 1879 .	Gand	24 août 1814.	
1776	Grandmaison, NG	10	28 id.	Laroche	1er août 1815;	
1777	Dekinder, JF	Chef pilote	7 id.	Flessingue	29 oct. 1815.	
1778	Herode dit Dawance JAL.: .	Sous ingénieur des mines	9 id.	Liége	15 nov. 1818.	
1779	Vansprang, II	Matelot-rameur	7 id.	Flessingue	2 sept. 1825.	İ
1780	Havelange, JB	Facteur rural	28 id.	Taviers	10 juin 1826.	
1781	Murre, J	Matelot-canotier	7 id.	Oostkapelle	28 mars 1827.	
1782	Dekens, CL.	l ª commis des ponts et chaussées.	10 id.	Audenarde	8 juin 1829.	
1783	Naert, L	Chef de station	19 id.	Mons	10 mars 1833.	
1784	Kleinod, F	Pilote	7 id.	Anvers	18 nov. 1838,	
1785	Simon, V	Facteur rural	28 id.	Thuin	26 nov. 1858.	
1786	Dellache, FG.	Facteur rural des postes.	28 id.	Orbais	29 juin 1817.	
1787	Neyt, C. M.	Facteur des postes	28 id.	Sottegem	27 avril 1824.	
1788	Verburgh, H -J	Cantonnier maritime	29 mars 1879.	Mariakerke	9 sept. 1798.	
1789	Lawrance, G	Courrier des malles (marine)	4 id.	Great-Bradley	4 déc. 1825.	
1790	Robert, J	Facteur des postes	51 id.	Louvain	26 oct. 1842 .	
1791	Vinck, P	Machiniste au chemin de fer	5 avril 1879.	Dudzeele	14 nov. 1808,	
1792	félix, H – J	Éclusier	24 id.	Lessines	21 fév. 1809.	
1793	Sefe, A	Chauffeur au chemin de fer	28 id.	Venloo	1er mars 1812.	
1794	Lesehvre, JN.	Agréé au chemin de fer	21 id.	Grand-Axhe	20 sept. 1813.	
1795	Boutsen, JM	Garde-rivière	18 id.	Dilsen	5 avril 1814.	
1796	Rutten, JA	Facteur rural	24 id.	<b>V</b> isé	12 déc. 1817.	
1797	Loquy, FD.	Id	22 mai 1879 .	Bouillon	22 mai 1817.	
1798	Coppen, JC	Pilote	16 id.	Anvers	8 mars 1823.	
1799	Janssens, C	Facteur des postes	29 id. '	Zwyndrecht	7 juill. 1850.	
1800	Baum, J	Facteur rural	29 id.	Hérenthals	13 mars 1843.	
1801	Haenen, HAG.	Chef de division à la régie des chemins de fer.	9 juin 1879 .	Maestricht	2 juin 1810.	
1802	Beghin (Angélique) veuve de joseph Maton.	Veuve de postillon (réversion) .	9 id.	Wasmes-Audemez.	En 1804	
1803	Vangoidsenhoven, FA	Facteur rural	28 lév. 1879 .	Vertryck	11 juill. 18 <b>2</b> 1.	
ĺ			(		ŀ	

Bases d	Bases de la liquidation de la peus		pension.	Dispositions législatives		DATES	
Actifs.	Sédontaires et utilituires.	TÖTAL.	TRAITEMENT.	APP1.1QUÉES. (Lois de 1844 et 1849.)	de La Pension.	do l'entrós En Jouissance de la pension.	DE L'ARRETEROY qui confero LA PENSION
				Rayont fr.	53,485		
Ana. M. Jours.	Ans. M. Jours. 9 8 17	Ans. M. Jours. 28 10 n	1,258 35	Art. 3 et 8	615	1sr déc. 1878.	21 mai 1879
28 4 »	8 2 »	36 6 »	951 67	1d	597	1° fév. 1879.	Id.
97 11 ·	15 .	29 4 »	1,240 83	Id	656	1մ.	id.
28 5 »	10 s 24	38 5 n	1,241 67	Art. 5, 8 et 15	827	1 <sup>er</sup> mars 1879.	ld.
23 6 v	8 9 20	52 5 n	941 67	Art. 5 et 8	529	Id.	Id.
36 5 n	» 1 14	56 <b>6</b> »	3,500 ·	Id	2,521	Id.	Id.
33 8 »	2 2 "	55 10 m	3,500 »	1d	2,259	1d.	Id.
8 1 »	19 7 v	27 8 n	1,586 67	Id	711	Id.	<b>1</b> d.
æ	n	21 3 0	e 000	Art. 5 et 9	450	ld.	Id.
8 1 »	18 7 »	26 8 »	Dern traitement	Art. 3 et 8	686	ld.	īā.
B	25 6 »	25 6 .	2,165 53	Art. 3 et 8 § 1	848	ld.	1d.
62.	19 5 .	25 5	2,850 »	Art. 5 et 8	1,165	Id.	la.
17 % »	u 3 v	17 5	2,500 a	1d	782	Iđ.	Id.
13 10 .	5 7 24	19 5 »	941 67	Id	317	Id.	Id.
24 10 »		24 10 »	955 85	Art. 5 et 8, § 2	422	Id.	24 juill. 1879
53 5 a	• 7 .	35 10 n	1,041 67	Art. 3 et 8	659	ld.	Id.
n)	59 <b>4</b> n	59 4 »	813 75	Ar. 10, 8, § 10 et 15	542	1er avril 1879.	td.
<b>10</b>	11 1 »	11 1 »	1,440 »	Art. 5 et 8, § 1er	245	ld.	1d.
6 6 v	66.	13 0 4	1,100	Art 5 et 8	240	ld.	1d.
40 4 .	a	40 4 »	2,000 »	Art. 14, 8, § 2 et 5	1,333	1" mai 1879.	10.
»	59 10 °	39 10 »	1,015 •	Art. 15 et 8, § 16	622	ld.	ld.
56 6 »	6 6 9	43 » r	1,280 -	Art. 1", 8 et 13	853	Id.	fd.
n	56 3 <b>1</b> 0	56 5 ·	1,800 »	Art. 1er et 8, § 1er	1,003	ld.	ld.
n	39 4 5	59 <b>4</b> n	886 67	Id	536	Id.	Id.
22 6 .	1	25 6 n	955 33	Art. 3 et 8	<b>3</b> 96	ld.	fd.
31 6 n	7 11 24	59 5 v	944 17	Art. 3, 8 et 13	629	1er juin 1879.	1d.
54 10 »	0 4 n	55 2 »	2,500 n	Art. 5 et 8	1,596	Id.	Id.
20 G .	3 6 a	24 » »	1,000 n	Id	426	`ld.	Ip.
10 9 n	1 1 °	11 10 »	844 17	Id	179	Id.	īd.
8	59 8 ·	39 8 •	6,225 n	Art. 1 et 8, § 1 er	3,798	1º juill. 1879.	· 1d.
a	tt	•	•	Art. 14 de la loi du 19 frimaire an VII et § final de l'article 65 de celle de 1814.	150	1er août 1879.	5 sept. 1879
31 2 s	17 "	32 9 n	935 33	Art. 3 et 8	551	1" mars 1879.	19 Id.
'	'	'		A REPORTER, fr.	61,506		l.

# ANNEXE AU BUDGET DU MINISTÈRE

Nº D'INSCRIPTION.	NOM ET PRÉNOMS du PENSIONNAIRE.	DERNIÈRES FONCTIONS.	DATE de l'orrèté d'admission à la retraite.	LIEU de Naissance.	DATE  de
1804	Yancraenenbroeck, JB	Facteur des postes	29 mai 1879.	Basel	11 juin 1815.
1805	Poppe, JB	Conducteur principal des ponts et chaussées.	3 juin 1879.	Eccloo	22 déc. 1812.
1806	Brandenburg, F	Pilote	8 juill, 1879.	Kattendyke	12 mai 1819.
1807	Chaffart, EA	id	8 id.	Ostende	21 août 1823.
1808	D'long, J-P	id	8 id.	Ostende	19 avril 1829.
1809	Verbrugghen, A	Directeur à l'administration cen- trale:	· 2 août 1879.	Ternath	15 oct. 1808.
1810	Ducamp, VF	Facteur rural	21 id.	Marche	16 avril 1856.
1811	Vitoz ou Wittoz, GC	Garde déversoir	31 juilt.1879.	Sclayn	27 sept. 1809.
1812	Schoufs, J	Pontonnier	11 id.	Tongerioo	20 sept. 1818.
1815	De Backer, G-F	Facteur rural	21 août 1879.	Staden	11 août 1820.
1814	Mahanx, FJ	Percepteur des postes	20 sept. 1879,	Eghezée	11 juin 1815.
1815	Delbarre, L	Facteur de perception	25 id.	Elseghem	25 févr. 1821 .
1816	De Leger, CL	Messager de pilotage	17 id.	Hingene	4 juill. 1854.
1817	Seresia, LFE	Conducteur principal des ponts et chaussées.	25 oct. 1879.	Bruxelles	25 oct. 1814.
,					

Bases de la liquidation de la pension.			pension.	Dispositions législatives	MONTANT	DATES	
Actifs.	ddentaires et militaires.	TOTAL.	TRAITEMENT.	APPLIQUÉES. , (Lois do 1844 et 1849.)	du La ubbsion.	de l'entrée EN JOUISSANCE DE LA PERSION.	qui confère  LA PENSION.
96 " " 2  36 1 " 51 5 " 2  99 5 " 4  19 4 " 5 11 " 5  10 2 " 4  27 5 " 5 " 5  19 2 " 9	1	Ans. 8t. Jours, 27 " " 42 4 " 56 1 " 51 5 " 29 5 " 48 6 " 19 4 " 57 10 " 40 9 " 27 6 " 55 5 " 20 4 " 24 9 " 44 " "	1,244 17 5,575	REPURT	607 3,383 1,640 1,420 1,329 5,000 315 558 513 471 1,324 425 495 2,666	1 " juin 1879. 1 " juill. 1879. 1 " août 1879. Id. Id. 1 " sept. 1879. Id. 1 " sept. 1879. Id. 1 er sept. 1879. Id. I er oct 1879. Id. Id. I er oct 1879. Id. Id.	19 sept. 1879. ld. ld. ld. ld. ld. 30 nov. 1879. ld. ld. ld. ld. ld. ld. ld. ld. ld. ld
nomb An 51 d	bre de 55, s décembre t	SITU 879, les pens	mble à  ATION GI ions inscrites	Total fr.  1 r janvier au 51 décembre 1879, au  RESTE fr.  ÉNERALE.  au nombre de 1817, s'élèvent à	79,552 57,695 21,857 1,576,485 726,014		

(336)